

UNE EXPANSION DURABLE

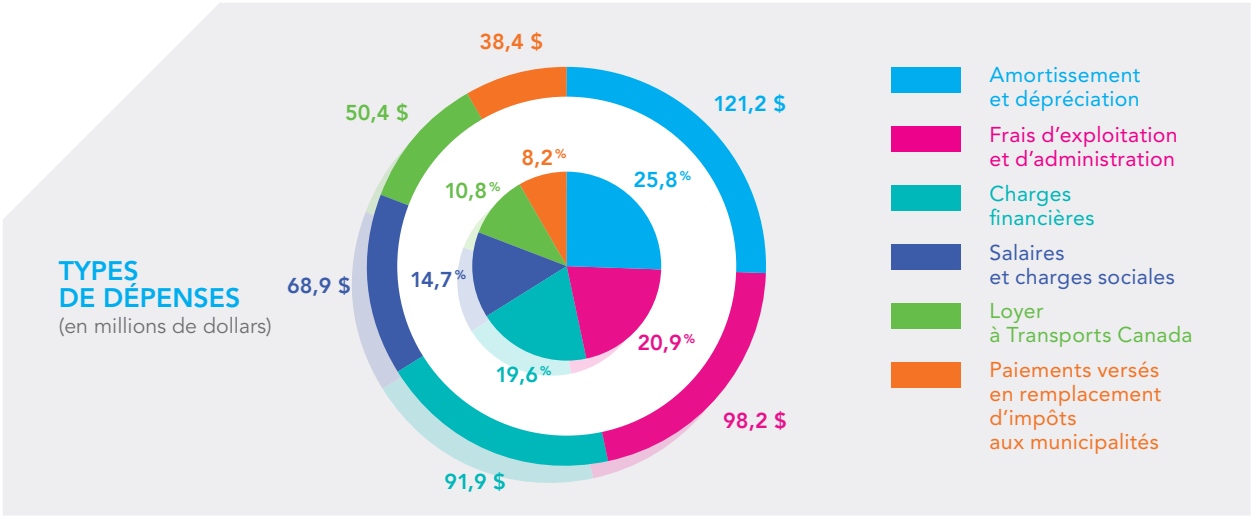
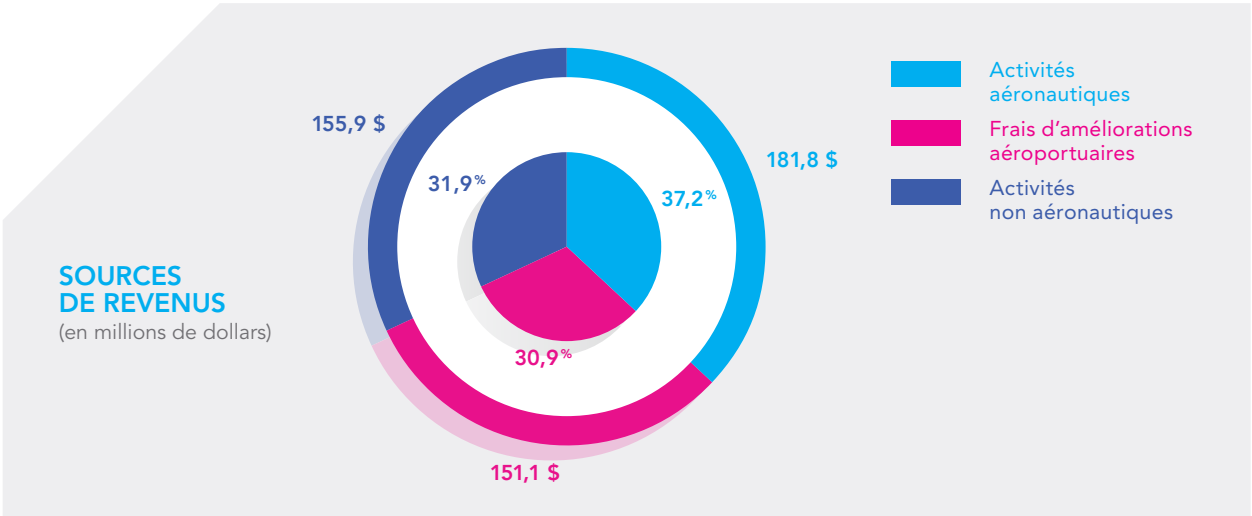
DES INSTALLATIONS DE QUALITÉ,
RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Rapport annuel 2015



FAITS
SAILLANTS

2015



RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

(en milliers de dollars)	2015	2014	2013	2012	2011
Produits	488 770 \$	463 888 \$	446 501 \$	435 375 \$	426 844 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	19 822	(4 434)	13 625	6 941	5 423
BAILA	232 873	208 704	197 835	189 603	183 978 ¹
Investissements	237 378	180 045	177 353	194 722	113 685

1. Avant considération du gain relatif aux placements détenus dans des billets à taux variables (anciennement PCAA).

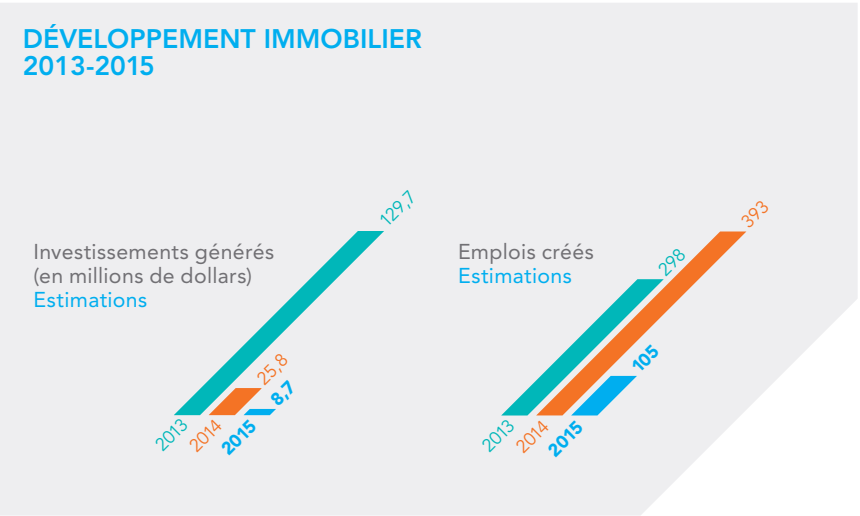
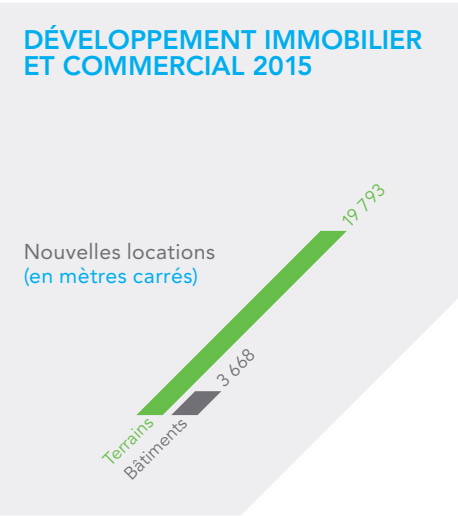
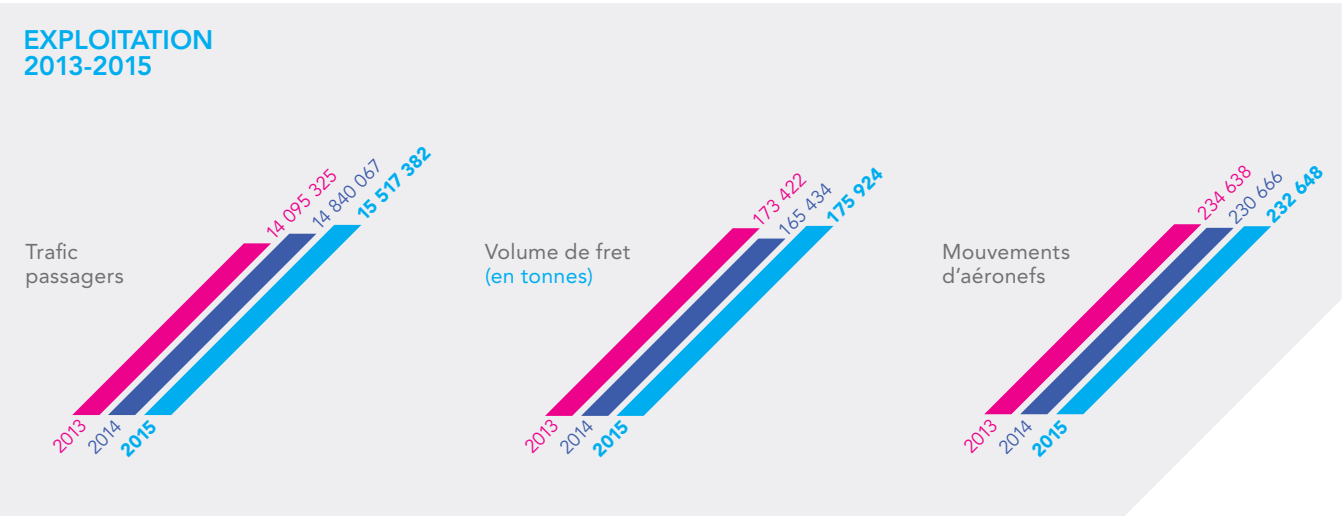


TABLE DES MATIÈRES

PROFIL D'ENTREPRISE

Aéroports de Montréal (ADM) est une corporation privée à but non lucratif et sans capital-actions responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal (Montréal-Trudeau) et de l'Aéroport international de Montréal-Mirabel (Montréal-Mirabel) en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992 et échéant en 2072.

Aéroports de Montréal entend réussir dans ses divers secteurs d'activité – les services aéroportuaires, immobiliers et commerciaux – et développer chacune de ses deux plateformes aéroportuaires à son plein potentiel. Dans cette optique, Montréal-Trudeau agit comme plaque tournante du transport passagers domestique, transfrontalier et international, tandis que Montréal-Mirabel est développé comme aéroport tout-cargo et pôle aérospatial de calibre mondial.

Les aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel constituent d'importants pôles d'activité économique et des atouts de développement pour le Grand Montréal. 29 transporteurs passagers et 20 transporteurs tout-cargo relient Montréal à un nombre important d'aéroports dans le monde. En 2015, quelque 15,5 millions de passagers et 176 000 tonnes métriques de marchandises ont transité par les aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel. Les quelque 250 établissements actifs sur les sites aéroportuaires génèrent un grand total de 60 000 emplois, dont 31 600 directs, et une valeur ajoutée de 5,5 G\$ par année.

LA MISSION D'AÉROPORTS DE MONTRÉAL EST TRIPLE



1 PROFIL D'ENTREPRISE	2 MESSAGE DE LA DIRECTION	6 2015 EN BREF
8 REVUE DES ACTIVITÉS	18 BILAN ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	32 ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
36 RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE	41 PLAN STRATÉGIQUE DE CINQ ANS	47 COMPAGNIES AÉRIENNES ET DESTINATIONS

MESSAGE DE LA DIRECTION

RÉSULTATS DE TRAFIC

Malgré une croissance économique faible, le trafic passagers s'est révélé généralement vigoureux dans les grands aéroports canadiens en 2015. Il faut surtout en féliciter les transporteurs canadiens qui ont su profiter d'un contexte d'affaires favorable pour renforcer leur réseau au Canada, aux États-Unis et à l'international. Le trafic passagers à Montréal-Trudeau a ainsi franchi pour la première fois le cap des 15 millions, pour se fixer en fin d'année à 15,5 millions, ce qui représente une croissance de 4,5 % par rapport à 2014. Le taux de correspondance est demeuré élevé : en d'autres mots, une proportion importante de nos passagers avaient pour origine ou destination un point autre que Montréal. L'ajout de nouvelles destinations, notamment Beijing en Chine, a également contribué à stimuler la demande.

RÉSULTATS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION

Forte de cette hausse de trafic, Aéroports de Montréal est fière de présenter des résultats financiers solides pour l'exercice 2015.

- / Les produits se sont chiffrés à 488,8 M\$, une croissance de 5,4 % attribuable notamment à nos activités commerciales, y compris le stationnement.
- / Considéré comme le meilleur indicateur de notre performance financière, le BAIIA (excédent des produits sur les charges avant charges financières, impôts, amortissement et dépréciation) a augmenté de 11,6 %, à 233 M\$, grâce en grande partie à nos efforts de contrôle des dépenses. En pourcentage des revenus, il s'établit à 46,8 % comparativement à 45,4 % en 2014.
- / Le solde entre les produits et les charges montre un excédent de 19,8 M\$ mais, n'eût été la charge non récurrente additionnelle liée à la dépréciation du bâtiment de l'ancienne aérogare de Mirabel, nous aurions déclaré un excédent de 28,8 M\$.

En ce qui concerne la satisfaction de la clientèle, nos sondages trimestriels auprès de quelque 2 300 passagers indiquent qu'elle s'est maintenue à des niveaux élevés en 2015 : malgré certains défis posés par un achalandage fortement accru pendant les mois d'été, 97,9 % des passagers au départ et 96,8 % des passagers à l'arrivée se sont dits satisfaits (extrêmement satisfait, très satisfait ou satisfait) de leur passage à l'aéroport.

INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT

Les investissements de la Société ont totalisé 237 M\$ en 2015, par rapport à 180 M\$ en 2014. Les principaux projets d'immobilisations ont consisté dans le prolongement de la jetée internationale et la construction d'espaces commerciaux et d'installations de soutien logistique à Montréal-Trudeau, ainsi que dans la réhabilitation du tablier est.

Rappelons que les investissements de la Société sont financés par les flux de trésorerie, y compris les frais d'améliorations aéroportuaires, et par la dette. En 2015, la Société a émis une nouvelle série d'obligations totalisant un capital de 200 M\$, la neuvième depuis 2002, ce qui a porté la dette à long terme à 2 000 M\$. Nos cotes de crédit élevées, qui ont été réitérées par nos agences de notation, attestent la capacité d'Aéroports de Montréal à en assurer le service.

Pour la période 2016-2020, nous prévoyons que les investissements totaliseront plus de 1 000 M\$, dont la moitié pour des projets de maintien et de gestion de cycle de vie. Entre autres, la réfection complète de la piste principale de Montréal-Mirabel, parvenue à la fin de sa vie utile, nécessitera un investissement de quelque 50 M\$.

UNE EXPANSION DURABLE ET DES INSTALLATIONS DE QUALITÉ

La croissance du trafic passagers et l'enrichissement de la desserte aérienne sont des plus bénéfiques pour l'économie et l'attractivité de Montréal, mais cela entraîne aussi la nécessité d'agrandir nos installations et d'étendre notre empreinte. Or, comme l'évoque le thème de notre rapport annuel, Aéroports de Montréal se fait un devoir d'agir en citoyen responsable et met résolument en pratique les principes du développement durable. Plusieurs projets de développement récents, en cours ou en planification témoignent de façon éloquent de nos engagements à cet égard.

L'expansion de la jetée internationale, qui sera ouverte au public voyageur en mai 2016, en est un bel exemple. Le bâtiment de quatre étages respectera des exigences environnementales et énergétiques élevées pouvant mener à une certification LEED, tandis que l'aménagement intérieur créera une ambiance à la fois accueillante et conviviale. Au nombre de ses éléments de développement durable, citons une enveloppe, un éclairage et un système de climatisation écoénergétiques, l'intégration de dispositifs pour réduire la consommation d'eau, l'utilisation de matériaux régionaux ou recyclés, et une gestion efficace des matières résiduelles de construction.



JAMES C. CHERRY
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

NORMAND LEGAULT
PRÉSIDENT DU CONSEIL

MESSAGE
DE LA DIRECTION

Le centre de dégivrage a aussi fait l’objet d’importantes améliorations sur le plan environnemental. Suite à des investissements de 10 M\$ en 2014, Montréal-Trudeau est devenu le premier aéroport au monde à ramener le glycol usé à une concentration minimale de 99,5 % et à le réutiliser comme produit certifié pour le dégivrage des avions. D’autres travaux ont été réalisés en 2015, notamment pour améliorer la récupération de liquide dégivrant et accroître la capacité d’entreposage de neige contaminée.

Par ailleurs, en ce qui concerne le développement de la pointe sud-ouest de l’aéroport, nos intentions ont toujours été claires quant à une reprise éventuelle des terrains loués à la Cité de Dorval et utilisés comme parcours de golf. Nous avons maintenant absolument besoin de ces terrains, entre autres pour y établir un poste de contrôle des véhicules, tel que requis par la nouvelle réglementation de Transports Canada. Non seulement avons-nous donné à la Cité de Dorval un très long préavis, mais nous avons aussi prévu diverses mesures de mitigation pour atténuer les impacts du développement sur les riverains, y compris les éventuels impacts sonores. Là encore, nous agissons de façon écoresponsable.

LE RÉAMÉNAGEMENT DU CÔTÉ VILLE ET LA DESSERTE FERROVIAIRE
En 2015, nous avons poursuivi notre réflexion relativement au réaménagement du côté ville, appelé à devenir notre principal chantier à compter de 2018. La capacité des débarcadères d’arrivée et de départ doit notamment être accrue afin d’améliorer la fluidité aux heures de pointe et de répondre à la croissance des besoins à long terme. Après examen de plusieurs avenues, la préférence a été accordée à un schéma qui conserve l’accès direct à l’aérogare, et ce, pour des motifs de commodité et de confort, particulièrement en hiver.

Il est important aussi de souligner que notre plan d’aménagement prévoit la mise en place d’un système de transport collectif, électrique il va de soi, pour desservir à la fois l’aéroport et les collectivités de l’Ouest-de-l’Île. Un tel système à grand débit, comme on en trouve dans la quasi-totalité des grands aéroports du monde, est essentiel : plus le trafic passagers augmente, plus il devient urgent. La route est actuellement le seul mode d’accès à l’aéroport, de sorte qu’une option ferroviaire nous paraît indispensable. Un système sur rail en site propre permettrait non seulement d’améliorer l’accessibilité de l’aéroport mais aussi de réduire les émissions de GES et d’améliorer la qualité de l’air.

La mise en place de ce système de transport collectif est clairement la responsabilité des gouvernements. En juin, Aéroports de Montréal s’est d’ailleurs réjouie de la création d’un partenariat novateur entre le gouvernement du Québec et la Caisse de dépôt et placement du Québec pour la réalisation de grands projets d’infrastructures au Québec, incluant le projet de train desservant l’aéroport et l’Ouest-de-l’Île. Cette annonce nous a redonné espoir de voir ce projet enfin se concrétiser. L’intention du nouveau gouvernement fédéral d’investir massivement dans les infrastructures est un autre motif de réjouissance.

Lors de notre présentation devant la Commission des finances publiques dans le cadre des consultations sur le projet de loi n° 38, nous avons réitéré les nombreux bénéfices qui en découleraient. Dans notre mémoire, nous avons aussi fait valoir les avantages majeurs de joindre le SLR de la Rive-Sud et notre projet en un seul et même système, avec le même type de matériel roulant et une gare intermédiaire commune au centre-ville. Nous demeurons convaincus que la combinaison et l’harmonisation des deux projets donneraient lieu à des économies d’échelle substantielles, en plus de doter la grande région de Montréal d’un lien direct rapide et fréquent entre la Rive-sud, le centre-ville, l’aéroport et l’Ouest de Montréal. Comme nous l’avons dit haut et fort, ce serait franchement dommage de passer à côté d’une telle opportunité historique.

LOI SUR LES TRANSPORTS AU CANADA
L’examen de la Loi sur les transports au Canada amorcé sous le leadership de l’honorable David L. Emerson nous a fourni une belle occasion de partager notre vision pour améliorer ou actualiser le modèle canadien de propriété et de gouvernance des grands aéroports.

Aéroports de Montréal a été l’une des quatre premières administrations aéroportuaires à voir le jour dans la foulée du Programme de cession des aéroports canadiens lancé à la fin des années 80. Cela fait donc un quart de siècle que le modèle canadien de propriété et de gouvernance des grands aéroports a été élaboré. S’il est vrai que les objectifs du gouvernement du Canada ont été largement atteints et que le modèle – unique au monde – a bien performé jusqu’à maintenant, certains aspects soulèvent aujourd’hui des questions, à commencer par les modalités associées à l’échéance du bail foncier. Ce modèle doit aussi être revu en même temps que la nature des administrations aéroportuaires, leur structure de capital ainsi que le loyer et les charges diverses qui leur sont imposées.

AUTOFINANCEMENT DE MIRABEL
Le modèle en vertu duquel Transports Canada prélève un fort pourcentage des revenus à titre de loyer s’applique encore plus difficilement à Mirabel qui peine à faire ses frais, et ce, malgré tous nos efforts pour les réduire au fil des ans. Contrairement à tous les autres aéroports du réseau national canadien, Mirabel n’accueille plus de vols commerciaux de passagers, et ce, depuis plus d’une décennie. Ainsi, ses principales sources de revenus consistent dans les droits d’atterrissage pour les vols tout-cargo et les revenus de location de terrains industriels.

Bien que l’investissement de 50 M\$ pour la réfection de la piste principale soit socialement justifié afin de soutenir les activités de l’aéroport, notamment dans le secteur de l’aérospatiale, force est de constater que les flux de trésorerie projetés de Mirabel ne permettront pas de rémunérer le capital requis. D’un point de vue strictement financier, un tel investissement n’est tout simplement pas rentable sous le régime actuel.

PAIEMENTS EN REMPLACEMENT D’IMPÔTS (PERI)
Depuis des années, Montréal-Trudeau est l’aéroport canadien qui paie le plus fort montant de taxes municipales par passager. En effet, chaque année, ADM verse quelque 40 M\$ en vertu du programme de paiements en remplacement d’impôts administré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Cette situation n’est pas équitable et nuit à la compétitivité de Montréal-Trudeau. Nous souhaitons donc revoir ce dossier avec les autorités pertinentes.

75^E ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL-TRUDEAU
Outre l’ouverture du prolongement de la jetée internationale, 2016 marquera le 75^e anniversaire de l’aéroport de Dorval. Un programme d’activités complet incluant la diffusion d’un encart et d’un documentaire a été concocté pour souligner l’événement, qui coïncidera notamment avec la tenue à Montréal de la conférence annuelle d’Airports Council International/ACI North America et de la première Semaine de l’aviation civile. ADM profitera de cet environnement favorable pour actualiser l’image de marque de l’aéroport Montréal-Trudeau.

CONSEIL D’ADMINISTRATION
Réal Raymond a quitté le Conseil après avoir exprimé le souhait de ne pas solliciter un troisième mandat à titre d’administrateur. Tous les membres du Conseil et de la direction se joignent à nous pour le remercier chaleureusement de son apport à la gouvernance de la Société, particulièrement dans son rôle de président du Conseil. Administrateur de la Société depuis cinq ans, Normand Legault a été élu pour lui succéder à ce titre. Nous saluons également la contribution exemplaire de Raymond Reid, qui a quitté le Conseil après avoir rempli quatre mandats, le maximum permmissible. D’autre part, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à Patricia Curadeau-Grou et à Robert Lefebvre, qui ont joint le Conseil le 10 mars 2016.

REMERCIEMENTS
Enfin, nous exprimons toute notre reconnaissance envers l’équipe d’ADM qui, encore une fois, a fait preuve d’une solide mobilisation autour des objectifs de l’entreprise, mobilisation qui a d’ailleurs été confirmée par un sondage effectué en mai dans le cadre de la démarche Destination réussite.

Nous remercions également tous nos partenaires, sous-traitants, fournisseurs et concessionnaires de leur collaboration soutenue. En particulier, nous tenons à souligner les efforts de nos transporteurs pour doter Montréal d’une desserte aérienne des plus enviables.



Le président du Conseil
Normand Legault



Le président-directeur général
James C. Cherry

1 MONTRÉAL ET BEIJING RELIÉS PAR VOL DIRECT, TROIS FOIS SEMAINE

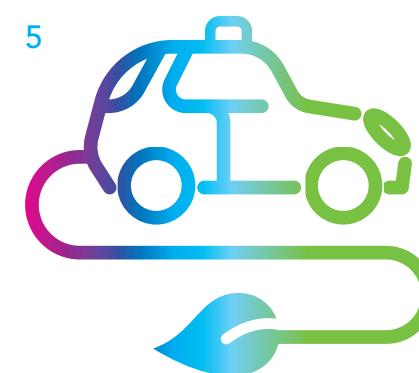
Le fait saillant de l'année en matière de développement aérien a été sans contredit le vol inaugural d'Air China entre Beijing et Montréal, le 29 septembre dernier. Cette liaison tant attendue est actuellement opérée à raison de trois fréquences par semaine avec des appareils de nouvelle génération B-777-300ER. D'autres annonces augurent bien pour 2016 : deux transporteurs islandais, Icelandair et Wow air, débiteront leurs opérations en mai, tandis qu'Air Canada et Air Transat ajouteront de nouvelles destinations à leur horaire, dont Lyon et Glasgow.

2 SIX NOUVELLES PORTES POUR LES VOLS INTERNATIONAUX : LIVRAISON DEVANCÉE

D'abord prévue pour septembre 2016, puis devancée à juin, l'ouverture de l'agrandissement de la jetée internationale est maintenant planifiée pour le mois de mai. Au cours de la dernière année, les travaux ont porté principalement sur le parachèvement de l'enveloppe du bâtiment, la construction du tarmac et l'installation des systèmes électromécaniques et des passerelles. Selon l'échéancier, la finition intérieure sera terminée en mars, tandis que l'aménagement des aires commerciales se poursuivra jusqu'à l'ouverture.

3 UNE VOLÉE DE NOUVEAUX RESTAURANTS ET COMMERCES

Hatley, Lolé, Matalsmiths Sterling, iStore et Bizou, dans la jetée internationale, ainsi que Six Pints – Académie de la bière, dans le secteur domestique, sont au nombre des commerces qui ont ouvert ou réouvert leurs portes en 2015. Mais 2016 sera encore plus fertile en nouveaux développements avec l'arrivée de plusieurs noms prestigieux dans les divers secteurs de l'aérogare, dont L'Auberge St-Gabriel, Le Grand Comptoir, Victoria's Secret, Avenue des Canadiens et Urban Crave (cuisine de rue). À surveiller!



4 15,5 MILLIONS DE PASSAGERS, EN HAUSSE DE 4,5 %

Grâce principalement à une offre accrue aidée par la baisse des prix du pétrole, le nombre de passagers embarqués/débarqués à Montréal-Trudeau a dépassé pour la première fois le cap des 15 millions en 2015. Les trois secteurs ont contribué à cette croissance plus que respectable, mais l'international s'est démarqué avec un bond de 6,6 % par rapport à 2014. Les mouvements d'aéronefs sont, quant à eux, demeurés stables.

5 PLUS DE TAXIS VERTS À MONTRÉAL-TRUDEAU

En dépit d'exigences plus élevées, ADM a reçu quelque 4 200 candidatures, un nombre record, pour le renouvellement des permis de taxi et de limousine à l'aéroport Montréal-Trudeau. Suite aux tirages au sort effectués sous la supervision d'une firme de vérificateurs, un total de 325 permis de taxi d'aéroport ont été délivrés, dont 160, ou près de 50 %, pour des véhicules hybrides. Au nombre des améliorations apportées au service, citons des véhicules plus récents et dotés de coffres de grande capacité, de GPS et de terminaux de paiement électronique.

6 UNE STÈLE LUMINEUSE À L'ENTRÉE DE L'AÉROPORT

Dans le cadre du programme Je fais Montréal, ADM a procédé à l'installation d'une œuvre lumineuse monumentale pour marquer l'entrée et la sortie de l'aéroport Montréal-Trudeau. D'une hauteur de près de 9 m, cette œuvre conçue par les architectes Pelletier de Fontenay est dotée d'une structure en acier galvanisé et d'une enveloppe translucide éclairée de l'intérieur par des lampes DEL de différentes couleurs. Des lamelles d'aluminium, trouées ou torsadées, laissent apparaître sur ses faces les mots « Aéroport international Montréal-Trudeau », « Montréal » ou « YUL », selon la direction empruntée et l'angle de vue.

EXPLOITATION AÉROPORTUAIRE

TRAFIC PASSAGERS ET MOUVEMENTS

En 2015, le trafic total de Montréal-Trudeau a franchi pour la première fois la barre des 15 millions de passagers embarqués/débarqués, terminant l'année à 15,5 millions, en hausse de 4,5 % par rapport à 2014. Le marché montréalais, troisième en importance au Canada, a ainsi fait preuve de résilience face à une économie locale anémique et à un dollar canadien faible. Cette croissance plus forte que prévu s'explique essentiellement par une offre de services aériens accrue et enrichie, soutenue par la disponibilité de nouveaux appareils et par des cours pétroliers très avantageux.

Le secteur international est celui qui a connu la meilleure performance, affichant une hausse de 6,6 % en ligne avec les augmentations de capacité des transporteurs. Les deux segments, soleil et outre-mer, ont été vigoureux. Le trafic entre le Canada et les États-Unis a pour sa part progressé de 3,8 %, grâce notamment à une recrudescence du tourisme américain. Le secteur des vols domestiques a vu son trafic croître de 2,9 %.

La répartition sectorielle du trafic montréalais a évolué en conséquence : l'international a repris la tête avec une part de 38,2 %, comparativement à 37,9 % pour le domestique et 23,9 % pour le transfrontalier. Montréal-Trudeau demeure ainsi l'aéroport canadien avec la plus forte proportion de voyageurs internationaux.

La part du trafic de correspondance ou de transit s'est maintenue autour de 18 %. C'est donc dire que près d'un passager sur cinq, soit environ 2,8 millions de passagers au total pour l'année, avaient pour point d'origine ou de destination un aéroport autre que YUL. Les correspondances se font surtout entre les secteurs domestique ou transfrontalier, d'une part, et le secteur international, d'autre part. Les compagnies aériennes comptent sur le trafic de correspondance pour accroître leur taux d'occupation et rentabiliser certaines liaisons.

Quant aux mouvements d'aéronefs (atterrissages et décollages) enregistrés aux aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel, ils sont restés relativement stables, passant de 230 600 à 232 600, malgré l'augmentation marquée du nombre de passagers, un phénomène qui s'explique par l'optimisation des taux de remplissage et par l'utilisation d'appareils plus gros ou plus densément configurés.

TRANSPORTEURS ET DESSERTE AÉRIENNE

Sur le plan de la desserte aérienne, l'événement qui a le plus retenu l'attention en 2015 a été sans contredit l'arrivée d'Air China, le 8^e plus grand transporteur au monde en termes de capacité. Depuis le 29 septembre, le transporteur national chinois exploite une liaison directe sans escale entre Montréal et Beijing, à raison de trois fois par semaine, soit tous les mardis, vendredis et dimanches, au moyen d'un B-777-300ER de 311 sièges.



Cette liaison tant attendue par la collectivité montréalaise est historique puisqu'il s'agit du premier vol transpacifique régulier à Montréal-Trudeau et aussi du premier à emprunter la route polaire. La durée de vol est de 12 heures 50 minutes vers Montréal (13 heures 40 minutes vers Beijing). En fin d'année, Air China a démontré sa volonté de renforcer sa présence à Montréal en y ajoutant un segment vers La Havane.

D'autres gains méritent d'être signalés. Air Canada a repris son service quotidien vers Mexico, en plus d'ajouter Venise et Curaçao à son horaire et d'accroître sa capacité sur Athènes, Barcelone et Paris. Air Transat, très actif sur l'Europe en été, a lancé Budapest, en plus d'offrir La Havane depuis décembre. Globalement, on note des augmentations de capacité sur plusieurs destinations, notamment aux États-Unis.

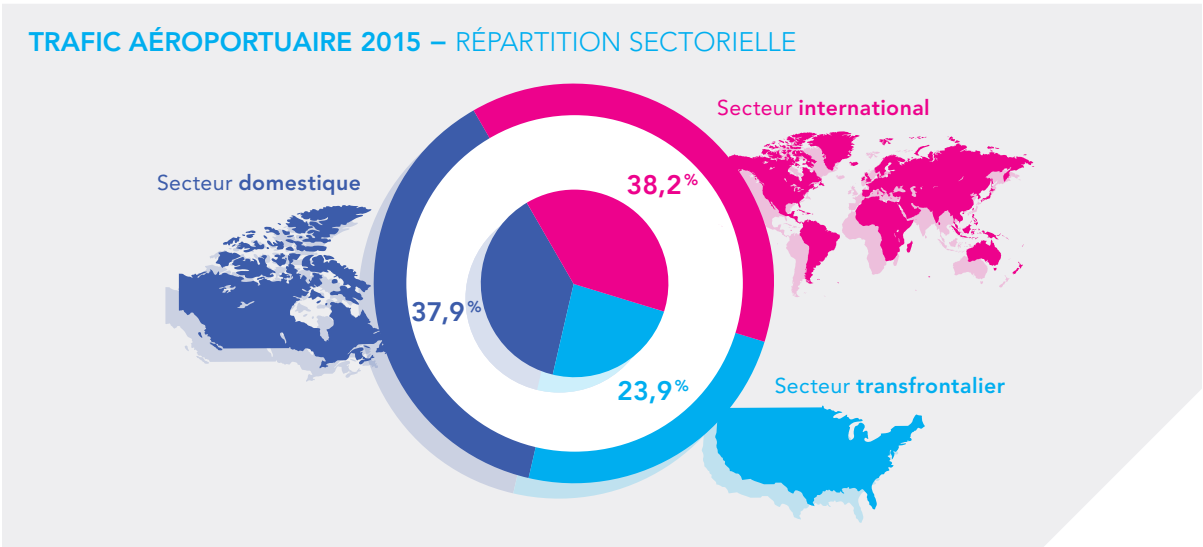
En fin d'année, la desserte aérienne comptait un grand total de 130 destinations régulières et saisonnières, dont 78 à l'international, 24 aux États-Unis et 28 au Canada.

Pour 2016, on peut d'ores et déjà tabler sur l'arrivée de deux transporteurs islandais, WOW air et Icelandair, ainsi que sur celle de Canadian North desservant le Grand Nord. De nouvelles destinations ont également été annoncées, dont Denver par Air Canada et Glasgow par Air Transat, ainsi que des augmentations de capacité vers Casablanca, Lyon et Philadelphie.



FRET AÉRIEN

Au total, quelque 176 000 tonnes de marchandises ont transité par les aéroports internationaux de Montréal en 2015, ce qui représente une hausse d'environ 6,3 % par rapport à 2014. De ce chiffre, l'aéroport Montréal-Trudeau a traité 89 000 tonnes, en hausse de 7,9 %. Le fret manutentionné à Montréal-Mirabel a pour sa part augmenté de 4,8 %, à 87 000 tonnes.





BORNES DE CONTRÔLE AUTOMATISÉ DES PASSEPORTS

EXPÉRIENCE CLIENT

ADM est engagée à offrir à sa clientèle une expérience aéroportuaire mémorable, à saveur montréalaise, soutenue par un personnel visant l'excellence. Au fil des ans, la Société s'est dotée de divers outils de gestion de l'expérience client, dont les sondages de satisfaction trimestriels (voir page 12), le programme de reconnaissance aéroportuaire, le programme de client mystère et le suivi des plaintes. Un système de gestion de la qualité des services à la clientèle assure un encadrement des activités et un suivi des plans d'action.

L'amélioration de l'expérience client est la responsabilité non seulement d'ADM mais aussi de l'ensemble de la communauté aéroportuaire, d'autant que le passager perçoit l'aéroport comme un tout indissociable. C'est pourquoi ADM et un grand nombre de ses partenaires d'affaires ont élaboré ensemble un programme basé sur quatre dimensions du service : la convivialité, la fluidité, la sécurité et l'innovation. Intitulée Au service du monde – J'embarque, cette initiative a débuté officiellement en 2015. Elle comprend une formation commune et un programme de passager mystère. Le programme de reconnaissance aéroportuaire déjà en vigueur s'inscrit également dans la logique de J'embarque.

Depuis quelques années, ADM s'efforce aussi de créer une ambiance agréable et détendue dans l'aérogare. Ainsi, une équipe d'animation amuse les enfants à certains moments clés de l'année (relâche du printemps, fin des classes, Pâques, Noël, etc.). Des lanternes chinoises ont été installées pour marquer le lancement du vol d'Air China. Enfin, des éléments originaux ont été développés pour agrémenter les nouveaux espaces qui entreront en service en 2016 dans le secteur international.

NOUVEAUTÉS

ADM est reconnue pour son innovation et son leadership dans le déploiement de technologies conçues pour faciliter, accélérer et agrémenter le parcours des passagers entre la maison et l'avion, et vice-versa.

Montréal-Trudeau a notamment été l'un des premiers aéroports à se doter de bornes de contrôle automatisé des passeports. En 2015, 24 bornes additionnelles ont été installées aux arrivées internationales, pour un total de 42, et elles peuvent désormais être utilisées par les passagers voyageant avec un passeport américain.

Afin de développer le marché de la correspondance et d'appuyer les efforts des compagnies aériennes en ce sens, ADM travaille à améliorer les divers parcours de correspondance. La signalisation qui s'y rattache a notamment été revue avec un nouveau code couleur distinctif. La capacité des installations pour les passagers en correspondance vers les États-Unis a été accrue. Enfin, de concert avec les agences gouvernementales concernées, on a commencé à planifier la mise en œuvre de nouveaux processus de correspondance qui permettront, en conformité avec la réglementation en vigueur, d'accélérer le traitement des passagers et de leurs bagages à compter de 2016.

Au nombre des autres initiatives mises de l'avant en 2015, mentionnons le déploiement de nouveaux dépôts à bagages libre-service à l'international ainsi que l'installation d'un nouvel écran d'affichage numérique devant le point de contrôle domestique/international. Par ailleurs, suite au lancement du nouveau site admtl.com l'an dernier, des tests d'usager ont permis d'identifier certaines pistes d'optimisation pour faciliter encore l'expérience. Une nouvelle application mobile avec géolocalisation par Wi-Fi a aussi été développée pour guider les passagers dans l'aérogare et les informer en temps réel.

OPÉRATIONS ET SÛRETÉ

Afin d'assurer l'efficacité des opérations au quotidien, ADM doit constamment ajuster les ressources aux besoins, parer aux éventualités et prendre des mesures pour régler les

problématiques ponctuelles. Ainsi, en 2015, l'achalandage fortement accru à certaines périodes et les nombreux projets de construction côté air ont représenté des défis pour les équipes sur le terrain.

En fin d'année, Montréal-Trudeau a été désigné par le gouvernement du Canada comme porte d'entrée pour les vols de réfugiés syriens. Une section de l'aérogare, lequel est situé en retrait de l'aérogare proprement dite, a été aménagée pour cette opération spéciale. Le processus d'accueil des réfugiés peut en effet nécessiter plusieurs heures, en plus de comporter des formalités particulières. Le premier vol a eu lieu le 12 décembre, et une quarantaine de vols au total étaient attendus.

Le système de gestion de la sécurité côté piste, récemment mis en place, produit déjà d'excellents résultats puisque les rapports proactifs ont été plus nombreux que les rapports réactifs (dangers versus événements), ce qui témoigne de son efficacité.



PARCOURS DE CORRESPONDANCE



ÉQUIPE D'ANIMATION

EXPLOITATION
AÉROPORTUAIRE

De plus, depuis le mois de mai, les entreprises de services aéroportuaires embauchées par les transporteurs aériens ou tout autre tiers à l’aéroport, comme les services de chargement et déchargement d’aéronefs, les cuisines de l’air et les distributeurs de carburants, doivent obtenir une licence d’exploitation pour pouvoir opérer à Montréal-Trudeau. Ce nouveau programme vise notamment à assurer un environnement encore plus sécuritaire sur le tablier et les pistes.

Enfin, ADM a commencé à se conformer à la nouvelle réglementation de Transports Canada concernant le contrôle des non-passagers et des véhicules aux points d’entrée des zones réglementées extérieures. Un plan de mise en œuvre des points de contrôle permanents a été élaboré.

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Aéroports de Montréal mesure la satisfaction de la clientèle de Montréal-Trudeau au moyen de sondages trimestriels réalisés auprès de quelque 1 500 passagers au départ et 800 passagers à l’arrivée. Ces sondages constituent un outil de gestion crucial pour l’amélioration du service à la clientèle. L’échelle de mesure comprend sept niveaux, d’extrêmement satisfait à extrêmement insatisfait en passant par ni satisfait ni insatisfait (neutre).

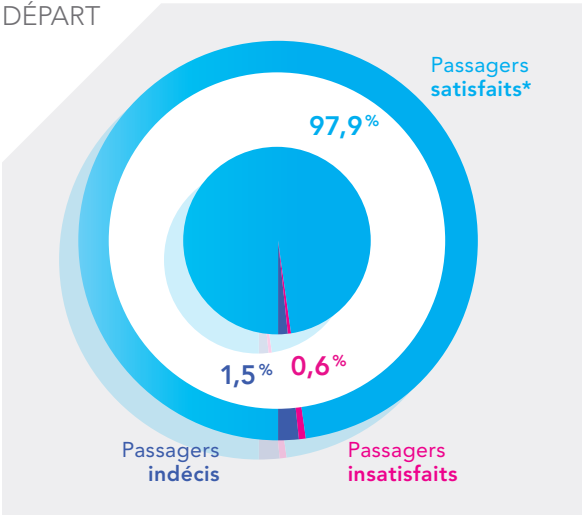
Pour 2015, la satisfaction globale des passagers au départ s’est chiffrée à 5,77 sur 7, soit 8 centièmes de point de plus que l’année précédente. La proportion des passagers qui se sont dits globalement satisfaits (extrêmement satisfait, très satisfait ou satisfait) s’est établie à 97,9, soit le même résultat qu’en 2014.

L’étape du parcours du passager jugée la plus importante est l’enregistrement. Or, l’ensemble des indicateurs liés à l’enregistrement a obtenu une note moyenne de 5,91 sur 7, soit la note la plus élevée parmi les huit groupes d’indicateurs. Aussi, parmi les indicateurs favorables au cours de l’année, notons le passage au point de fouille à la douane américaine et le peu d’impact des travaux dans l’aérogare sur l’appréciation de notre clientèle.

Chez les passagers à l’arrivée, la satisfaction globale a été de 5,89 sur 7, en baisse de 9 centièmes de point. La proportion des passagers se disant globalement satisfaits a atteint 96,8 % comparativement à 97,9 % en 2014. Les indicateurs pour lesquels le taux de satisfaction est le plus élevé sont la disponibilité des chariots à bagages, la capacité du douanier à s’exprimer dans la langue officielle de son choix (français ou anglais) et le temps entre la sortie de l’avion et l’arrivée dans la salle de récupération des bagages.

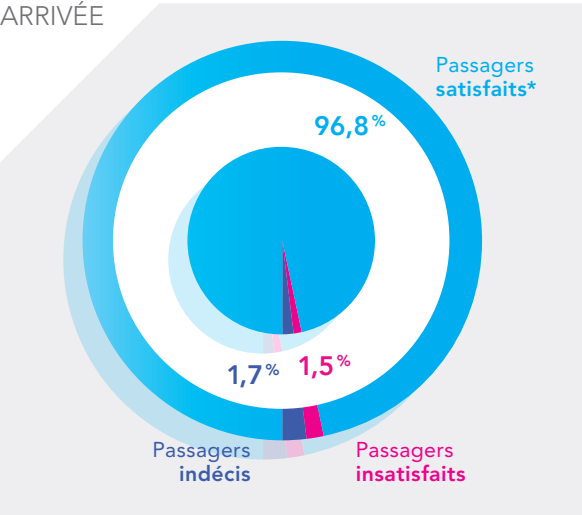
SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE EN 2015

DÉPART



*% des passagers satisfaits, très satisfaits et extrêmement satisfaits

ARRIVÉE



SERVICES COMMERCIAUX
ET IMMOBILIERS



COMMERCES

Importante source de revenus non aéronautiques, le réseau de restaurants et de boutiques de l’aérogare de Montréal-Trudeau s’est encore enrichi de plusieurs nouveaux points de vente en 2015. De plus, on a entrepris de planifier le développement des nouvelles aires commerciales en voie d’aménagement dans la jetée internationale et dans la jetée domestique.

Suite à l’appel d’offres lancé à la fin de l’année 2014, deux ententes ont été conclues pour les services de restauration, avec Host International of Canada LTD et SSP Food Services Inc. Au total, une soixantaine de commerces auront été ouverts, agrandis ou relocalisés sur une période de 24 mois.

Le nouveau pôle commercial dans le secteur des portes 52 et 53 comptera au final une douzaine de restaurants et boutiques, dont L’Auberge St-Gabriel, Le Grand Comptoir, Montreal’s Finest Bagel, Montréal Cuisine de rue, QDC Burger, sans oublier UBar, Metalsmiths Sterling, Starbucks, iStore, Hatley, Bizou et Lolë ouverts ou réaménagés en 2015. Deux autres restaurants, Camdem Food Co. et Bistrot, sont également attendus dans la jetée internationale.

La boutique hors taxe internationale The Loop, agrandie, accueillera de nouveaux comptoirs dédiés à des marques prestigieuses comme Victoria’s Secret, Longchamp, Furla, Tumi, Desigual, Rudsak et Lacoste.

SERVICES COMMERCIAUX
ET IMMOBILIERS

Upper Crust, Starbucks, Baero, des points de vente Relay et Hors Taxes seront les premiers commerces à s’installer dans la nouvelle section de la jetée internationale en mai 2016.

De nouveaux noms feront également leur apparition dans la jetée transfrontalière, dont Subway, Tim Hortons, Urban Crave et Hurley’s.

La nouvelle aire commerciale de la jetée domestique abritera, quant elle, Trinity – Tavernes Grecques, Avenue des Canadiens, Pork & Pickle et Urban Crave, auxquels s’ajouteront Bistrot et Ice Bar près des portes 47 et 48. L’offre commerciale de l’aéroquai a aussi été bonifiée avec l’arrivée en 2015 de la brasserie Six Pints – Académie de la bière.

Notons enfin l’ouverture du comptoir La Tapenade en zone publique, niveau départs, ainsi que celle de YUL Pizza dans la zone internationale. En 2016, prendront place aux arrivées internationales le restaurant John Molson et la boutique One Minute.

STATIONNEMENT ET TRANSPORT AU SOL

Les services de stationnement de Montréal-Trudeau ont vu une augmentation significative de leurs revenus en 2015. La réservation en ligne a continué de gagner des adeptes, le nombre de transactions ayant progressé de 77,4 % par rapport à 2014. Une campagne publicitaire sur les moteurs de recherche a permis d’en optimiser le référencement.

Diverses améliorations ont été apportées aux services au cours de l’année, dont une mise à jour technologique des équipements de gestion des parcs. De plus, le contrat d’exploitation des navettes reliant les parcs à l’aérogare a été renouvelé, et on en a profité pour se doter d’une nouvelle flotte d’autobus et de minibus mieux adaptés aux besoins et habillés de la marque Mon stationnement à l’aéroport. Enfin, de nouveaux partenariats ont été conclus avec l’industrie du voyage.

ADM a aussi procédé au renouvellement des permis de taxi d’aéroport. À en juger par le nombre élevé de candidatures soumises, soit 4 200, la réponse de l’industrie a été enthousiaste malgré les nouvelles exigences d’ADM. Les véhicules doivent être récents, dotés d’un GPS et d’un coffre à bagages spacieux. Les chauffeurs doivent respecter un code vestimentaire, accepter le paiement par carte de crédit ou de débit, et émettre à chaque client un reçu détaillé comportant le montant des taxes. La flotte doit aussi comporter un certain nombre de véhicules hybrides, de minivans et de véhicules adaptés. En tout, 325 permis de taxi d’aéroport ont été délivrés, dont 160 à des véhicules hybrides, en plus de 70 permis de limousine.

Pour l’avenir, ADM planifie notamment de revoir le modèle d’affaires du transport commercial à l’aéroport.



FLOTTE D'AUTOBUS ET DE MINIBUS



TAXI HYBRIDE



GRANDE SURFACE PUBLICITAIRE

PUBLICITÉ

Une nouvelle entente de sept ans a été conclue avec Astral Media pour la gestion et l’exploitation des surfaces et écrans d’affichage publicitaire à l’intérieur et à l’extérieur de l’aérogare de Montréal-Trudeau. Cette entente prévoit notamment une augmentation marquée des taux de redevances et la modernisation des infrastructures publicitaires existantes.

ADM a aussi entamé des négociations avec des partenaires potentiels pour des commandites majeures dans l’aérogare.

DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER
MONTRÉAL-TRUDEAU

En prévision de besoins opérationnels immédiats ou futurs, ADM a acquis certaines propriétés en bordure du territoire aéroportuaire, en plus de reprendre le lot 7 situé à la pointe sud du territoire et utilisé jusqu’à tout récemment comme golf. Du côté nord, la Société a poursuivi la valorisation du lot 20 pour des fins de développement commercial et industriel léger, alors que Broccoloni Construction parachevait son bâtiment sur le chemin de l’Aviation, qui est maintenant occupé par Cardinal Health Canada.

En 2015, une entente de location d’un bâtiment existant sur l’avenue Avoca a été conclue avec Lanau Bus, filiale de Keolis Canada. Par ailleurs, ADM a reçu des expressions d’intérêt en lien avec son projet de développement commercial mixte le long du boulevard des Sources. Une décision pourrait être prise en 2016 quant à l’opportunité d’aller de l’avant avec ce projet.

DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER
MONTRÉAL-MIRABEL

En octobre, la société Mirajet a conclu une entente de location d’un terrain de près de 20 000 mètres carrés situé au pied de la tour de contrôle en vue de l’aménagement d’un aéroport pour l’aviation privée et d’affaires. Mirajet projette de construire un total de 21 hangars pour des jets d’affaires ou des petits turbopropulsés. En fin d’année, la construction était bien amorcée, et cinq hangars avaient déjà trouvé preneurs.

Chez Bombardier Aéronautique, le programme de développement de la CSeries s’est poursuivi. D’une importance capitale pour le secteur aérospatial canadien et québécois, il a franchi une étape importante en décembre à l’occasion de l’homologation par Transports Canada du plus petit appareil de la famille, le CS100.

Pour des fins de prospection et de promotion, ADM dispose maintenant d’un plan de développement pour le site de l’ancien complexe d’aérogare. Quelque 200 000 mètres carrés de terrains de premier choix, dont certains bénéficiant d’un accès direct aux pistes, seront disponibles dès 2016. Un premier projet d’implantation est d’ailleurs déjà en discussion.

Enfin, trois ententes de location d’espaces dans le bâtiment Cargo ont été signées en 2015.

INGÉNIERIE ET CONSTRUCTION

MONTRÉAL-TRUDEAU

Les travaux de prolongement de la jetée internationale se sont poursuivis en 2015. Ce projet majeur ajoutera six portes d'embarquement pour gros porteurs ainsi qu'un vaste hall d'attente agrémenté de restaurants, salons et boutiques. Les travaux ont été concentrés sur l'enveloppe et les interfaces du bâtiment de quatre étages, sur l'installation des passerelles et des systèmes électromécaniques ainsi que sur la finition intérieure. À la fin de l'année, l'avancement atteignait plus de 90 %, et l'ouverture est maintenant planifiée pour le 12 mai 2016, quatre mois plus tôt que prévu initialement.

Le mode de réalisation en gérance de construction a nettement contribué au succès de ce projet. En effet, en vertu de ce mode, ADM agit comme maître d'œuvre et s'adjoint les services d'un consultant, le gérant de construction, pour l'accompagner à toutes les étapes du projet, y compris la conception, et pour coordonner et surveiller les activités des sous-traitants embauchés directement par ADM. Un autre facteur de succès réside dans l'utilisation de la technologie de modélisation BIM (Building Information Modeling).

Une fois en service, la nouvelle installation se démarquera par sa volumétrie généreuse, particulièrement en hauteur, par son architecture ouverte et transparente ainsi que par ses nombreux éléments de développement durable (voir page 19). De plus, le vaste hall d'attente fait une place importante aux arts visuels, notamment à une installation de verre au plafond (voir page 30), afin de recréer une ambiance festive à l'image de Montréal.



PROLONGEMENT DE LA JETÉE

Un autre projet parachevé en 2015 consistait dans l'élargissement de la jetée internationale, entre les portes 52 et 53. Érigée en porte-à-faux au-dessus de la voie de service côté air, cette annexe abritera des commerces ainsi que deux salons VIP avec vue exceptionnelle sur le tablier. Une première phase a été livrée dès le printemps pour permettre à certains commerces de s'installer.

On a aussi poursuivi, du côté ville, la construction et/ou l'agrandissement de quais de livraison et d'espaces d'entreposage. Il s'agit d'espaces logistiques essentiels pour l'approvisionnement des commerces et la gestion et le triage des rebuts. Un étage construit au-dessus accueillera de nouveaux commerces destinés aux passagers de la jetée domestique, lesquels auront une vue en plongée sur une toiture végétalisée. Les travaux étaient presque terminés en fin d'année.

Un grand nombre d'autres projets de développement, d'amélioration ou d'entretien ont été réalisés à Montréal-Trudeau au cours de l'année. Parmi eux, mentionnons les suivants :

- / système d'interception du glycol au centre de dégivrage;
- / réhabilitation du tablier Est existant;
- / réfection de la voie élevée du débarcadère des départs (portes 4 à 6);
- / aménagement de postes temporaires pour le contrôle des véhicules non passagers entrant sur le site.

PLANIFICATION

S'il est vrai que le renouveau de Montréal-Trudeau a surtout concerné l'aérogare jusqu'à maintenant, l'accent se déplacera vers le côté ville, à savoir les débarcadères, le stationnement étagé et le bâtiment central de l'aérogare datant des années 60, ainsi que les stationnements extérieurs et les commerces, notamment les services de location de voitures. Le réseau routier, quant à lui, a déjà été reconfiguré pour l'harmoniser avec le nouvel échangeur Dorval et faciliter la circulation.

En 2015, on a poursuivi les études conceptuelles en lien avec ce vaste projet de réaménagement dont la réalisation devrait débuter en 2018 et s'étendre sur plusieurs années. Des quatre concepts de base, deux ont été élaborés, analysés et discutés au niveau du comité consultatif et du conseil d'administration. Bien qu'encore préliminaire, l'un d'entre eux s'est distingué en termes de service à la clientèle, de proximité et de nordicité. Dans ce concept, les débarcadères seront doublés, une partie



AGRANDISSEMENT PORTES 52-53

du stationnement étagé actuel sera démolie, et le bâtiment central de l'aérogare sera conservé.

La direction Planification aéroportuaire a également poursuivi les études architecturales se rattachant aux divers projets de développement en cours. En ce qui concerne le prolongement de la jetée internationale, un objectif crucial était d'assurer une intégration optimale des commerces tout en maintenant une bonne fluidité. On a aussi cherché à harmoniser l'architecture de tous les nouveaux espaces à l'intérieur de l'aérogare, à les structurer de manière à faciliter leur lecture par les passagers, notamment par le positionnement de pôles d'information, et à créer un fil conducteur entre eux. Volume, transparence, ouverture vers l'extérieur, telles en sont les principales caractéristiques.

La direction s'est aussi attardée au réaménagement du secteur est du hall des départs domestiques et internationaux, occupé principalement par Air Canada, dont les travaux ont débuté en fin d'année. Un autre projet en cours de planification a trait aux divers parcours de correspondance qui doivent être repensés en fonction de la croissance des besoins et des modifications à la réglementation. Enfin, mentionnons le développement de la pointe sud-ouest du site de Montréal-Trudeau, l'aménagement des postes de contrôle des non-passagers et des véhicules ainsi que le redéveloppement du secteur de l'ancienne aérogare de Montréal-Mirabel.

Soulignons que tous les projets en cours respectent les plus hautes normes environnementales, en plus d'intégrer les plus récentes technologies aéroportuaires.

MONTRÉAL-MIRABEL

Les travaux de démantèlement du complexe d'aérogare de Mirabel se sont poursuivis en 2015. La structure de béton du stationnement étagé a été complètement enlevée et le béton, récupéré. Le désamiantage du bâtiment de l'aérogare s'est avéré plus compliqué et plus long que prévu, de grandes quantités additionnelles d'amiante ayant été découvertes au cours des travaux. Le démantèlement de l'enveloppe de verre et d'acier sera entrepris au début de 2016, et la remise en état du site sera parachevée à l'été 2017.

En ce qui concerne la réfection de la piste principale 06-24, tout était en place pour entreprendre les travaux au début de 2016, tel que prévu. Deux usines à béton mobiles étaient à pied d'œuvre en prévision de la fabrication des quelque 120 000 mètres cubes de béton requis. Les travaux doivent se terminer à la fin de l'année.

DESSERTE FERROVIAIRE

L'établissement d'un service ferroviaire entre l'aéroport et le centre-ville est toujours une priorité pour ADM. Sa réalisation est essentielle pour assurer un accès optimal et écologique à l'aéroport et pour éviter la construction de parcs de stationnement additionnels pour voitures privées. Le projet de réaménagement du côté ville prévoit ainsi un tracé préliminaire pour l'éventuel système de transport collectif sur rail, et l'emplacement de la future gare est déjà aménagé.

En 2015, le gouvernement du Québec a confié la responsabilité du projet à un partenariat novateur formé de la Société québécoise des infrastructures et de la Caisse de dépôt et placement du Québec. ADM a offert toute sa collaboration à la nouvelle entité et remis à la Caisse toutes les études qu'elle a réalisées au fil des ans en lien avec ce projet.

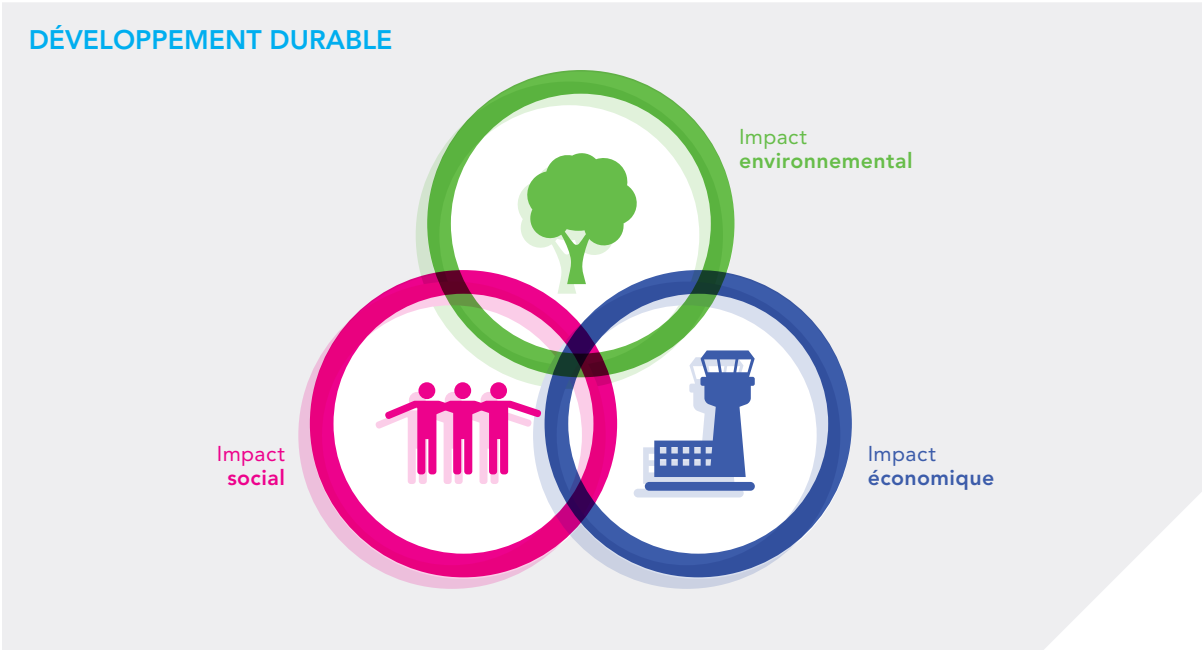
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aéroports de Montréal vise à devenir un gestionnaire d’aéroports se classant parmi les meilleurs et se distinguant par sa rigueur, son efficience et son innovation, le tout dans le respect de l’environnement. En ce sens, la Société gère, exploite et développe ses aéroports en prenant en compte l’ensemble des impacts sociaux, économiques et environnementaux, tout en développant des relations de qualité avec ses partenaires et parties prenantes.

Suite à l’adoption de son Engagement en matière de développement durable, ADM a établi un plan d’action, qui a été mis à jour et bonifié en 2015. Plus d’une centaine d’actions ont été identifiées en lien avec les trois axes du développement durable. Voici les principaux défis :

SOCIAL	ENVIRONNEMENTAL	ÉCONOMIQUE
/ Maintien de relations harmonieuses avec le milieu et soutien des communautés / Développement des talents et des compétences / Amélioration de la qualité de vie au travail	/ Accroissement de l’efficacité énergétique et réduction des émissions de GES / Diminution de la consommation des ressources et gestion des matières résiduelles / Protection des cours d’eau et réduction de la consommation d’eau potable	/ Amélioration des accès terrestres à l’aéroport / Contribution au développement économique du Grand Montréal / Enrichissement de l’offre de services

Le Comité de développement durable, composé de gestionnaires de divers services d’ADM, assure le suivi global de l’Engagement d’ADM en matière de développement durable.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

De par sa mission, Aéroports de Montréal vise à maintenir une cohabitation harmonieuse avec le milieu, particulièrement quant à la protection de l’environnement. La politique environnementale de la Société, que l’on peut consulter sur le site admtl.com, identifie les principaux axes d’amélioration en matière de protection de l’environnement. ADM est également partenaire du Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise.

En 2015, la Société a poursuivi ses efforts pour améliorer sa performance environnementale et minimiser l’impact de ses activités sur l’environnement. Environ 15,4 M\$ ont été investis dans des projets d’immobilisations liés à l’environnement, dont des travaux au centre de dégivrage pour améliorer la récupération du glycol usé, divers éléments de développement durable inclus dans le cadre du prolongement de la jetée internationale, l’installation d’intercepteurs d’hydrocarbures, l’aménagement paysager et la plantation d’arbres, ainsi que différents projets d’économie d’énergie reliés au système de chauffage, ventilation et air climatisé (CVAC).

CERTIFICATIONS ET RECONNAISSANCES
ADM possède depuis 2000 la certification ISO 14001 pour son système de gestion environnementale. Ce système permet d’améliorer les processus de l’entreprise et sa performance environnementale à plusieurs points de vue. Une mise à niveau a été amorcée pour répondre à la nouvelle version de la norme publiée à l’automne 2015.

L’aérogare de Montréal-Trudeau détient la certification BOMA BEST attestant la bonne performance énergétique et environnementale de l’immeuble. Montréal-Trudeau est aussi devenu le premier aéroport canadien à recevoir la certification Airport Carbon Accreditation (niveau 2 Réduction). Cette certification, qui a été renouvelée en 2015, témoigne de l’engagement d’ADM à protéger l’environnement et à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre.

Le centre de dégivrage de Montréal-Trudeau est l’un des plus avancés au monde sur le plan de la protection de l’environnement : le glycol usé est récupéré, recyclé et réutilisé comme dégivrant, le tout se traduisant par une réduction des besoins en eau potable et par des économies substantielles. Pour cela, ADM, conjointement avec l’opérateur Aéro Mag, a reçu le Prix Novae de l’entreprise citoyenne 2015 dans la catégorie Matières résiduelles, en plus d’être finaliste pour le prix Mercure du développement durable.

Enfin, une démarche a été entreprise en vue de l’obtention d’une certification LEED pour le projet d’agrandissement de la jetée internationale. Un dossier sera déposé en 2016



TRAVAUX AU CENTRE DE DÉGIVRAGE



AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN MELLIFÈRE

en appui à la demande. Les éléments de développement durable créditaibles concernent, par exemple, la performance énergétique du bâtiment, l’utilisation de matériaux régionaux, la gestion des rebuts de construction, le contrôle de l’érosion pendant les travaux, etc.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE
La réduction des gaz à effet de serre est une priorité depuis plusieurs années. Les nombreuses initiatives mises de l’avant à ce chapitre ont permis d’économiser 43 984 tonnes de CO₂ équivalent au cours de la période 2004 à 2012. Le remplacement de l’ancienne centrale thermique au mazout par une installation ultra-performante axée sur la récupération d’énergie et fonctionnant à l’électricité et au gaz explique en grande partie cette performance exceptionnelle.

En 2015, la Société a continué d’améliorer ses systèmes de ventilation par l’installation de variateurs de vitesse, réduisant ainsi la consommation d’énergie des moteurs des ventilateurs. De plus, la configuration des systèmes de CVAC a été revue pour en augmenter l’efficacité. Un refroidisseur a été ajouté pour la récupération de la chaleur emprisonnée à des endroits peu fréquentés de l’aérogare et sa redistribution aux endroits plus fréquentés. Les bâtiments neufs ou en construction, comme l’agrandissement de la jetée internationale, sont dotés d’une enveloppe performante qui réduit les besoins en chauffage ou en climatisation; de plus, dans certaines parties de l’aérogare, un système ingénieux

PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT

de stores automatisés permet de maintenir l'éclairage naturel à un niveau optimal. D'autres dispositifs tendent vers le même objectif d'efficacité énergétique, tels que portes tournantes étanches, régulateurs de vitesse sur les escaliers et trottoirs mécaniques, etc.

ADM aide les compagnies aériennes à réduire les émissions de GES de leurs appareils lorsqu'ils sont stationnés aux portes d'embarquement, en leur fournissant le courant électrique ainsi que l'air chauffé ou climatisé. Des rétracteurs de boyaux d'alimentation en air ont été installés afin d'en faciliter l'utilisation.

La Société favorise l'emploi de lampes DEL pour ses besoins en éclairage, notamment pour les feux de piste et autres lampes côté air ainsi que pour l'éclairage des rues. En 2015, le programme de conversion à la technologie DEL a été étendu à Montréal-Mirabel.

Des détecteurs de mouvement pour le contrôle de l'éclairage ont aussi été installés dans les bureaux et en différents endroits de l'aérogare; on évalue que ces dispositifs diminuent la consommation de 75 %. Ce projet, qui bénéficie d'une subvention d'Hydro-Québec dans le cadre du Programme d'initiatives pour les bâtiments – Grandes entreprises, a été élargi en 2015 à certains secteurs moins fréquentés de l'aérogare.

TRANSPORT DURABLE

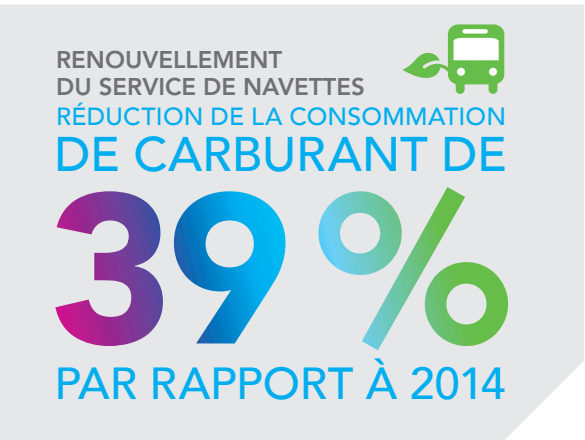
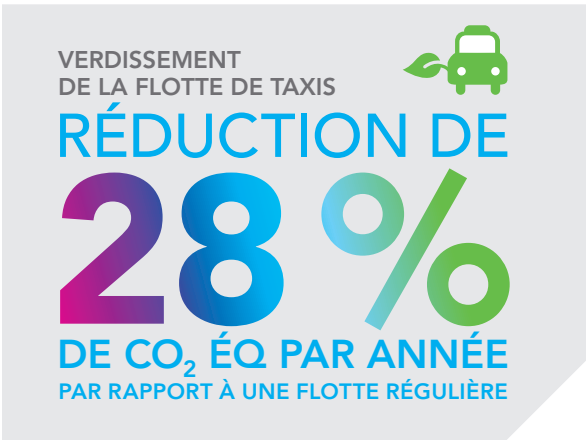
ADM se tourne aussi de plus en plus vers le transport durable. Parmi les initiatives lancées en 2015, soulignons l'octroi de 160 permis de taxi d'aéroport à des propriétaires

de voitures à faible consommation de carburant (par exemple, des voitures hybrides), ce qui représente environ 50 % de l'ensemble de la flotte de taxis à Montréal-Trudeau. On estime que ce verdissement de la flotte évitera plus de 5 000 tonnes de CO₂ éq par année, soit une réduction de 28 % par rapport à une flotte régulière.

D'autre part, le renouvellement du service de navettes entre les parcs de stationnement et l'aérogare a permis de mettre de l'avant des mesures d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de GES, dont l'utilisation de véhicules de plus petite capacité, l'optimisation des trajets et une gestion plus efficace du service en fonction de la demande. La réduction de la consommation de carburant observée est de l'ordre de 39 % par rapport à 2014.

ADM poursuit aussi ses efforts de verdissement de sa propre flotte de véhicules légers qui sont mis à la disposition de ses employés pour effectuer leurs tâches quotidiennes. L'optimisation du parc passe notamment par le recours croissant à des véhicules compacts et moins énergivores. En 2015, une étude de faisabilité a été réalisée en vue de l'intégration éventuelle de véhicules électriques au sein de la flotte. Une directive a également été instaurée pour contrer la marche au ralenti lorsque les véhicules sont à l'arrêt.

D'autre part, par le biais du programme Écono-Écolo-Pratique, ADM encourage ses employés à privilégier des modes de transport durable, tels que le covoiturage et le transport en commun, pour leurs déplacements entre le travail et la maison.



Enfin, ADM met en œuvre différents moyens pour réduire les émissions de GES liés aux déplacements véhiculaires à destination ou en provenance de l'aéroport. Ainsi, un stationnement d'attente (CellParc) est offert gracieusement aux accompagnateurs en vue de réduire la circulation sur le débarcadère et de diminuer la marche au ralenti. Des bornes de recharge installées dans le stationnement étagé de Montréal-Trudeau sont également à la disposition des usagers qui utilisent des véhicules électriques.

ADM cherche en outre, depuis plusieurs années, à convaincre les autorités gouvernementales de mettre en place un système de transport collectif sur rail qui desservirait à la fois l'aéroport et les collectivités environnantes. Un tel système, entièrement électrique et non polluant, permettrait non seulement d'améliorer l'accessibilité de l'aéroport mais également de décongestionner le réseau routier et de réduire la part modale de la voiture privée. ADM croit tellement dans ce projet qu'elle a elle-même investi plus de 2,5 M\$ dans diverses études de faisabilité. De plus, un emplacement stratégiquement situé sous l'aérogare a été aménagé au coût de 40 M\$ pour y accueillir la future gare.

PROTECTION DES MILIEUX
ET DES COURS D'EAU

ADM exerce un suivi continu de la qualité des eaux pluviales, sanitaires et souterraines sur ses sites aéroportuaires. Ces programmes d'échantillonnages et d'analyses sont confiés à des firmes externes qui possèdent les accréditations nécessaires. Plus de 500 analyses sont réalisées annuellement sur des échantillons d'eaux pluviales prélevés aux différents exutoires des aéroports Montréal-Trudeau et Mirabel.

Dans le but de protéger les cours d'eau et plus particulièrement le ruisseau Bouchard, les systèmes en place permettent de récupérer le maximum de glycol utilisé pour le dégivrage des avions et d'empêcher qu'il se retrouve dans l'environnement. Le centre de dégivrage est notamment doté d'un réseau de captation souterrain à la fine pointe de la technologie, et le glycol récupéré est traité pour être réutilisé comme dégivrant. En 2015, des travaux additionnels ont été effectués pour mieux confiner le glycol en périphérie et pour agrandir et imperméabiliser l'aire d'entreposage des neiges usées.

Compte tenu des conditions hivernales qui prévalent au Québec, le déneigement et le déglacage des pistes sont d'une importance cruciale pour la sécurité aérienne. Afin d'en réduire l'impact sur l'environnement, ADM utilise, depuis 2011 à Montréal-Trudeau, le formiate de sodium et l'acétate de potassium en remplacement de l'urée. L'aéroport Montréal-Mirabel a suivi cet exemple au courant de la saison hivernale 2015-2016.

Les neiges usées provenant des routes, stationnements, tabliers et aires de manœuvre des avions sont entreposées dans des dépôts aménagés à cette fin. Au printemps, les eaux provenant de la fonte des neiges sont acheminées dans un bassin de décantation permettant aux particules de s'y déposer avant qu'elles ne rejoignent le réseau pluvial.

De plus, des équipements de protection des cours d'eau, tels que des intercepteurs et des séparateurs, permettent de capter les hydrocarbures et matières solides qui pourraient se trouver dans les eaux pluviales. En 2015, un nouvel intercepteur d'hydrocarbures a été installé au tablier cargo à Mirabel. En 2016, on prévoit remplacer l'intercepteur qui se draine vers le ruisseau Bouchard et en installer un nouveau pour drainer le tablier mis en place dans le cadre de l'agrandissement de la jetée internationale.

Par ailleurs, tout projet de développement, à Montréal-Trudeau et à Mirabel, doit faire l'objet d'une évaluation environnementale pour en identifier les impacts potentiels sur l'environnement et proposer des mesures de mitigation. En 2015, aucun projet n'a été jugé comme étant susceptible de causer des effets environnementaux importants. De plus, ADM maintient un programme d'inspection environnementale des chantiers afin de s'assurer du respect de la réglementation et des exigences environnementales du devis.

PROGRAMMES DE RECYCLAGE
ET DE RÉDUCTION À LA SOURCE

Adhérant au principe des 3RV (réduction à la source, réutilisation, recyclage et valorisation), ADM s'est fixé comme objectif de récupérer 50 % de ses matières résiduelles d'ici l'an 2017. Le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal sont récupérés au moyen de bacs multi-matières répartis dans l'aérogare et les bureaux. ADM assure aussi la collecte des matières organiques dans les restaurants de l'aérogare. Quelque 552 tonnes ont été envoyées au compostage et au recyclage en 2015, ce qui représente un taux de récupération de 20 %. Des problèmes temporaires liés aux travaux de construction dans la zone des compacteurs expliquent en partie ce faible résultat. Le parachèvement des travaux, joint à des mesures pour réduire la contamination des bacs, devrait se traduire par un taux plus élevé en 2016.

ADM a également poursuivi le déploiement de stations de remplissage de bouteilles d'eau dans l'aérogare. Les passagers qui vident leurs bouteilles à l'entrée des points de fouille peuvent ainsi les remplir à nouveau de l'autre côté.

D'autres programmes établis de longue date visent la récupération des débris provenant des travaux de réfection ou de démolition, la réduction de la consommation d'eau potable et de papier, ainsi que l'organisation d'événements écoresponsables et l'acquisition de produits et services écoresponsables. Au 31 décembre 2015, le taux de valorisation des matériaux issus du démantèlement de l'ancienne aérogare de Mirabel atteignait 96 %, tandis que le taux de récupération des matériaux résiduels dans le cadre de l'agrandissement de la jetée internationale était de 95 %. Pas moins de 64 000 tonnes de béton usé ont été récupérées et concassées à Montréal-Trudeau en 2015 en vue d'être réutilisées comme matériau de fondation pour les routes de service.

VERDISSEMENT ET MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS

En marge du réaménagement de son réseau routier côté ville à Montréal-Trudeau, complété en 2013, ADM a réalisé un vaste programme de verdissement afin d’embellir les abords des voies de circulation et de contribuer à la réduction des îlots de chaleur ainsi qu’à l’amélioration de la qualité de l’air. En 2015, quelque 110 arbres et 2 150 arbustes et végétaux ont été plantés dans le but d’enrichir le cadre végétal existant sur le site aéroportuaire.

Deux nouveaux projets de plantation ont été réalisés dans le cadre de la politique de l’arbre d’ADM. Une contribution financière au projet de mise en valeur du parc naturel Terra-Cotta, à Pointe-Claire, a permis la plantation de 75 arbres et 125 arbustes. De plus, 40 conifères ont été plantés sur le site aéroportuaire dans le prolongement de l’avenue Belmont à Dorval; une fois à maturité, ces arbres constitueront un écran visuel pour les occupants des appartements de l’avenue Campbell dont la cour arrière donne sur un dépôt de neige de l’aéroport.

Des efforts sont déployés par les services fauniques pour contrôler la faune autour des aéroports; en particulier, les oiseaux représentent un risque pour la sécurité aérienne.

Depuis quelques années, les harfangs des neiges sont notamment de plus en plus nombreux à s’aventurer sur le site de Montréal-Trudeau en quête de nourriture. En 2015, une trentaine de ces magnifiques bêtes ont été capturées et relocalisées.

Suite à l’expérience concluante menée à Montréal-Mirabel en 2014, cinq ruches totalisant plus de 300 000 abeilles ont été installées à Montréal-Trudeau, en collaboration avec la coopérative de solidarité Miel Montréal, et un jardin mellifère a été aménagé non loin des ruches. Une partie du miel récolté chaque année est remise à Moisson Laurentides et Moisson Montréal.

PRINCIPAUX INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Conformément aux principes de la responsabilité sociale des entreprises, Aéroports de Montréal publie un certain nombre d’indicateurs environnementaux clés qui déterminent l’empreinte écologique de ses aéroports et qui témoignent de ses efforts pour la réduire dans la mesure du possible. Toutefois, il est important de noter que la consommation d’énergie et l’utilisation de dégivrants, par exemple, sont grandement influencées par le climat.

TABLEAU D’INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

	2015		2014	
	YUL	YMX	YUL	YMX
Consommation en énergie (GJ)	516 549	147 912	515 537	187 029
Électricité	406 124	64 957	399 557	67 337
Gaz naturel	62 133	68 602	52 346	94 320
Diesel	41 322	9 901	46 657	10 747
Mazout	894	3 170	10 385	11 862
Essence	6 077	2 439	6 592	2 763
Émissions de GES (t CO ₂ eq)	7 262	4 560 ¹	7 780	6 554
Matières résiduelles générées, aérogare et bâtiments d’ADM (t)	2 758	90,3	2 789	n.d.
Matières résiduelles recyclées et compostées (t)	552	27	669	n.d.
Plantation d’arbres	226	n.a.	165	n.a.
Opérations hivernales				
Quantité de formiate de sodium appliqué (t) ²	632	0	820	0
Quantité d’acétate de potassium appliqué (L) ²	74 228	5 440	78 660	n.d.
Quantité d’urée appliquée (t) ³	0	100	0	470
Quantité de sels de voirie appliqués dans les stationnements et le réseau routier (t) ³	2 226	586	1 566	543
Quantité de glycol pur appliqué sur les avions (L) ³	3 202 056	277 217	2 333 000	200 000
Quantité de glycol recyclé à une teneur de 99,5 % (L)	250 000	n.a.	n.a.	n.a.

1. La centrale thermique à Montréal-Mirabel a cessé ses activités en avril 2015.
2. Les pistes et voies de circulation équivalent à 500 km d’autoroute.
3. Quantité par saison 2013-2014 et 2014-2015.
Nombre de jours avec précipitations de neige : 68 en 2014-15 et 93 en 2013-14.
Nombre de jours avec pluie verglaçante : 15 en 2014-2015 et 8 en 2013-14.

GESTION DU CLIMAT SONORE

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

La gestion du climat sonore autour de l’aéroport Montréal-Trudeau est une responsabilité partagée. Transports Canada est l’organisme réglementaire chargé de veiller au respect de l’application des procédures et des règles d’atténuation du bruit généré par le trafic aérien, et a le pouvoir d’imposer des sanctions aux pilotes et aux transporteurs qui contreviennent à ces règles. En vertu de son bail avec Transports Canada, Aéroports de Montréal a la responsabilité d’élaborer un plan de gestion du climat sonore, de mettre sur pied un comité consultatif et de traiter les plaintes relatives au bruit. Entre autres, la Société exerce, à l’aide d’un système ANOMS, une surveillance de tous les vols à Montréal-Trudeau afin de s’assurer du respect des règles en vigueur. Chaque fois qu’une irrégularité présumée est observée, Aéroports de Montréal en informe Transports Canada, qui voit ensuite à prendre les mesures appropriées.

COMITÉ CONSULTATIF

Le Comité consultatif sur le climat sonore, présidé par ADM, regroupe des représentants de la Ville de Montréal, de l’arrondissement de Saint-Laurent, de la Cité de Dorval, de la Ville de Pointe-Claire, de Nav Canada (l’agence responsable des services de navigation aérienne), des transporteurs aériens, de Transports Canada, du gouvernement du Québec ainsi que des membres de la direction de l’aéroport. Il constitue un forum efficace d’échange d’information, de discussion et de consultation sur toute question relative au climat sonore, y compris l’utilisation effective et projetée du territoire riverain de l’aéroport et notamment les projets de développements résidentiels à proximité. Le Comité consultatif sur le climat sonore a tenu quatre réunions régulières en 2015. Un sommaire de ces réunions est désormais diffusé sur le site admtl.com.

ADM tient en outre des rencontres avec les représentants des conseils de ville ou d’arrondissement intéressés par les questions de climat sonore.

PLAN DE GESTION DU CLIMAT SONORE

Le plan de gestion du climat sonore de Montréal-Trudeau concerne les heures d’exploitation, les restrictions pour les vols de gros porteurs, les essais moteurs, le système de pistes préférentielles, les procédures de décollage et d’atterrissage. On trouvera plus d’information sur le site admtl.com.

S’inspirant des meilleures pratiques en matière de gestion du climat sonore, la Société concentre ses efforts sur les vols de nuit, particulièrement entre 1 h et 6 h pendant la saison hivernale et entre 1 h et 7 h pendant la saison estivale. Des procédures d’atténuation du bruit encadrent les opérations durant les heures d’exploitation restreinte afin de minimiser l’impact sonore des avions. De plus, les vols de nuit font l’objet d’une surveillance étroite à l’aide du système ANOMS et d’un suivi rigoureux des critères pour l’octroi d’exemptions.

À l’exception de la période de 6 h à 7 h durant la saison hivernale, le nombre de vols opérés durant les heures d’exploitation restreinte est relativement stable. La grande majorité de ces vols sont effectués par des avions de moins de 45 000 kg qui peuvent opérer 24 heures sur 24.

MESURE DU BRUIT

ADM dispose de huit stations de mesure, dont une mobile, pour la collecte de données de bruit. Les stations fixes sont stratégiquement disposées le long des axes de piste dans les secteurs résidentiels à proximité de l’aéroport. Ces équipements sont installés et calibrés par des experts indépendants, et les données recueillies sont analysées par des acousticiens professionnels. Le système étant lié aux données radar de Nav Canada, les mouvements d’avions peuvent donc être corrélés avec des données de bruit précises.

ADM publie les niveaux de bruit Leq (*equivalent level*) enregistrés aux différentes stations de mesure de bruit autour de l’aéroport. Le Leq est également utilisé par les ministères des Transports et de l’Environnement du Québec comme indicateur de niveau du bruit. L’indicateur de bruit appelé Leq total, exprimé en décibels dB(A), est basé sur les données de bruit réelles recueillies à l’aide des stations de mesure de bruit. Il reflète le cumul des bruits évolutifs pendant une période donnée. Il caractérise bien la quantité de bruit reçue au cours de l’année. Il englobe toutes les sources de bruit détectées par les stations de bruit. Trois types de rapports sont produits : bruit avions, bruit collectivité et toutes sources de bruit cumulées.

L’interprétation des résultats exige de tenir compte de différents facteurs, dont celui de l’atténuation du bruit par les bâtiments, soit -21 dB(A).

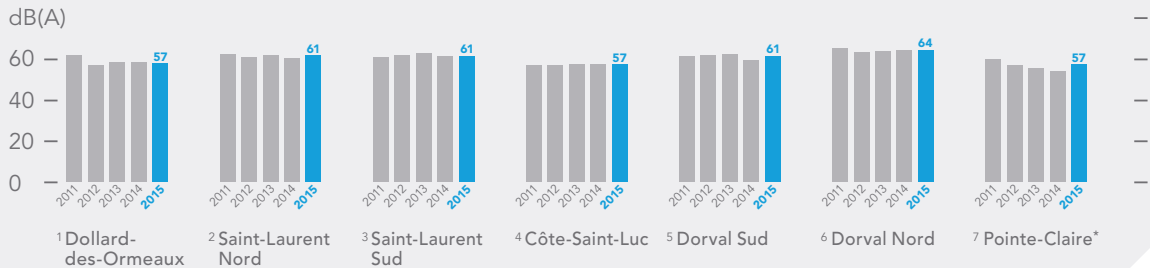
STATION MOBILE – NIVEAU DE BRUIT MOYEN EN DB(A)

La station mobile a été déployée pour des périodes de un mois successivement dans l’arrondissement d’Ahuntsic (Centre Claude-Robillard), à Ville Mont-Royal (Centre d’achat Rockland) et dans l’arrondissement Villeroy (Parc Jarry). Les résultats obtenus sont présentés ci-dessous :

	Leq de nuit (avions uniquement)	Leq de nuit perçu à l’intérieur des résidences
Ahuntsic	45 dB(A)	24 dB(A)
Ville Mont-Royal	50 dB(A)	29 dB(A)
Villeray	39 dB(A)	18 dB(A)

NIVEAU DE BRUIT ANNUEL ENREGISTRÉ AUX STATIONS DE MESURE DE BRUIT EN DB(A)

Le Leq total englobe toutes les sources de bruit mesurées par la station de bruit et pas seulement le bruit des avions.



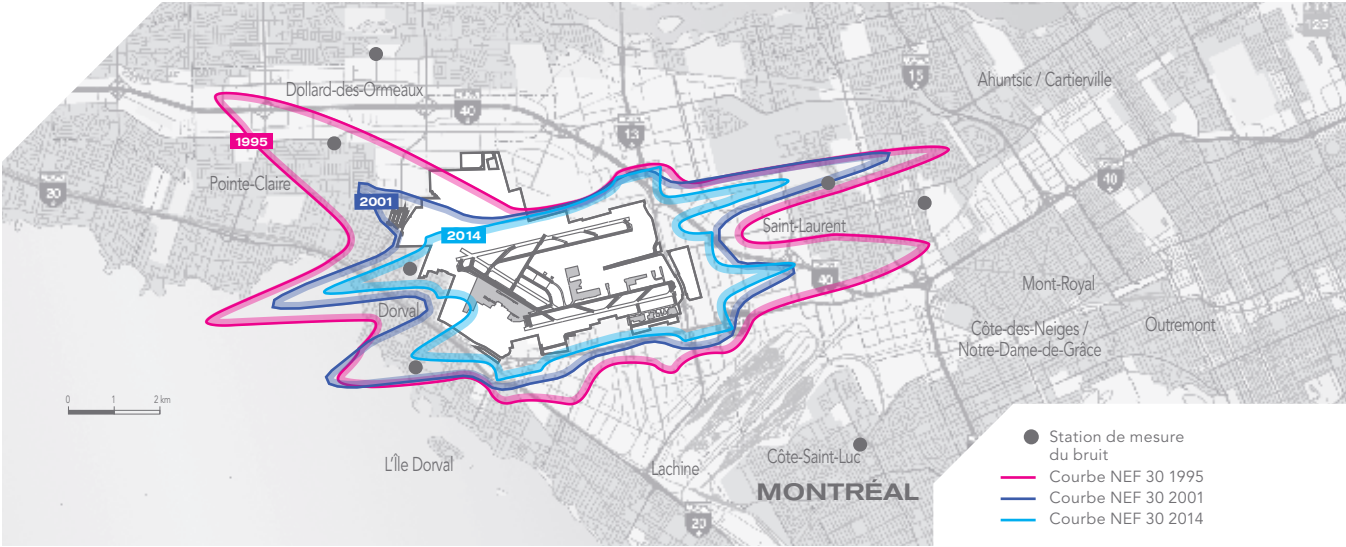
STATIONS FIXES – NIVEAU DE BRUIT ANNUEL MOYEN ENREGISTRÉ AUX STATIONS DE MESURE DE BRUIT (EN DB(A) –

Les niveaux de bruit provenant uniquement des avions sont : 1-38dB(A), 2-59dB(A), 3-56dB(A), 4-38dB(A), 5-60dB(A), 6-63dB(A) et 7-47dB(A).

Les niveaux de bruit moyens provenant des mouvements d’avions mesurés à Dollard-des-Ormeaux, Côte-Saint-Luc et Pointe-Claire sont significativement inférieurs au niveau de bruit provenant uniquement de la communauté.

La station de Dorval Nord étant très rapprochée de la piste (1 km), les niveaux sonores provenant des avions sont plus élevés.

* Données 2015 : de janvier à août (en raison de travaux).



COURBES NEF

L’évaluation du bruit perçu dans le voisinage de l’aéroport est effectuée en se basant sur la méthodologie du modèle NEF (*Noise Exposure Forecast*) développée par Transports Canada. Les résultats des calculs sont présentés sous la forme de courbes.

À l’instar d’autres aéroports canadiens, ADM utilise la NEF 30 pour rendre compte de l’évolution du climat sonore à Montréal-Trudeau et pour servir de guide aux fins de la planification urbaine autour de l’aéroport. Transports Canada recommande de ne pas aménager de nouveaux ensembles résidentiels dans les secteurs où le coefficient de prévision d’ambiance sonore dépasse 30. Si de tels projets sont réalisés en dépit de cet avertissement, une analyse détaillée du bruit devrait être effectuée et des pratiques d’atténuation du bruit devraient être mises en œuvre. Dans une telle situation, le promoteur devrait informer les acheteurs potentiels des problèmes possibles.

La courbe NEF 30 pour 2014 (la dernière année pour laquelle on dispose de données) indique que la superficie de l’empreinte sonore de Montréal-Trudeau atteignait 17,4 km², ce qui représente une diminution de 58,8 % par rapport aux 42,2 km² enregistrés en 1995, l’année de référence. Le nombre de personnes résidant sous l’empreinte sonore a diminué de 91,6 % au cours de cette même période, passant de 39 421 en 1995 à 3 304 personnes en 2014.

Cette amélioration du climat sonore découle principalement de la modernisation de la flotte, notamment du retrait des jets les plus bruyants (chapitre 2) en 2002. Depuis, les variations du climat sonore sont attribuables à des facteurs essentiellement opérationnels et à l’évolution de la flotte d’avions.

Par rapport à l’année précédente, la courbe NEF 30 est demeurée plutôt stable. Notons une modification à l’empreinte attribuable aux travaux, soit un élargissement au-dessus de Dorval Nord et Pointe-Claire en raison de l’augmentation du nombre de décollages sur la piste 24 D et un allongement de la courbe à Saint-Laurent Sud compensé par un rétrécissement à Saint-Laurent Nord. Les travaux sur le tablier ont entraîné une modification à l’assignation des pistes pour les atterrissages et les décollages lorsque les vents étaient du sud-ouest entre mai et octobre. Pour connaître les statistiques d’utilisation des pistes, veuillez consulter la section Collectivités du site internet de la Société : admtl.com.

Soulignons que par rapport à 2013, le nombre total de mouvements a diminué de 2,0 % et le nombre de mouvements entre 22 h et 7 h a diminué pour sa part de 8,1 %. Pour le calcul des courbes de bruit, selon la méthodologie de Transports Canada, chaque mouvement entre 22 h et 7 h est comptabilisé comme 17 mouvements de jour.

ÉVOLUTION DU TRAFIC AÉRIEN SUR 16 ANS

Le trafic aérien est caractérisé principalement par le nombre de mouvements (atterrissages et décollages) par année, par leur répartition au cours de la journée ainsi que par le type d'appareils utilisés. Malgré une croissance considérable du nombre de passagers à l'aéroport Montréal-Trudeau entre 2000 et 2015, le nombre de mouvements d'aéronefs est demeuré plutôt stable au cours de cette même période. Cette situation s'explique essentiellement par l'augmentation de la part relative du trafic international, qui utilise des avions transportant un plus grand nombre de passagers par mouvement, ainsi que par des taux de remplissage plus élevés.

INFORMATION DES CITOYENS

Afin de mieux informer les citoyens sur les activités pouvant influencer sur le climat sonore autour de l'aéroport, ADM publie une infolettre par courrier électronique et sur le site admtl.com. Des avis sont également publiés dans les journaux de quartier à l'occasion de travaux majeurs entraînant la fermeture d'une piste.

Enfin, une ligne téléphonique dédiée (514 633-3351) diffuse des messages d'information préenregistrés et permet de parler à un conseiller aux communications avec les citoyens. Ces derniers peuvent aussi communiquer avec nous par courrier électronique (yulclientele@admtl.com) ou encore consulter notre site internet. Celui-ci comporte une foire aux questions sur le climat sonore.

RESSOURCES
HUMAINES

UNE CULTURE DE PERFORMANCE

En 2015, Aéroports de Montréal s'est donné comme objectif d'accélérer l'enracinement d'une culture de performance basée sur l'amélioration continue, l'innovation et la mobilisation des employés.

C'est dans ce cadre que s'inscrit désormais la démarche Destination réussite entreprise il y a quelques années et qui vise essentiellement à accroître la mobilisation des employés et à faire évoluer l'entreprise en tant qu'employeur de choix. Une consultation auprès des employés et des membres de la direction avait permis initialement de définir une vision commune de ce qu'est un employeur de choix : «ADM aspire à être un employeur ouvert sur le monde, qui mise sur les talents de ses employés, favorise leur autonomie et reconnaît leur contribution tout en communiquant de manière authentique». Un comité de pilotage formé d'employés issus de divers secteurs de l'entreprise et de divers niveaux hiérarchiques assure depuis l'avancement du projet.

Cette démarche repose en partie sur des sondages menés périodiquement par une firme indépendante auprès de l'ensemble des employés. Un premier sondage réalisé en 2013 avait permis d'identifier un certain nombre d'enjeux généraux de mobilisation, à savoir principalement les perspectives de carrière, la reconnaissance, les communications et la santé globale, et de bâtir des plans d'action en conséquence. En 2015, un second sondage a révélé un taux global de mobilisation de 65 %, ce qui représente une progression appréciable et significative de 6 points de pourcentage. Le taux de participation élevé, soit 77 %, doit également être interprété comme un signe très positif. Toutefois, des écarts notables ont été constatés entre les divers groupes, certains étant très fortement mobilisés et d'autres peu. Ces résultats ont été communiqués à l'ensemble des employés, et les efforts seront concentrés sur les actions susceptibles de répondre aux attentes spécifiques des différents groupes. Les priorités de l'entreprise demeurent sensiblement les mêmes, à savoir les perspectives de carrière, la gestion de la performance et les communications. Le plan d'action corporatif a aussi fait l'objet d'une mise à jour.

INNOVATION ET COLLABORATION

L'innovation et la créativité sont des valeurs fondamentales chez ADM : entre autres, un Prix d'excellence reconnaît chaque année les innovateurs qui se sont le plus illustrés. Au fil des ans, ADM s'est d'ailleurs démarquée en matière d'innovation aéroportuaire, notamment en ce qui concerne le traitement des passagers, les opérations hivernales ainsi que le développement durable.

En 2015, il a été résolu de stimuler davantage l'innovation en constituant un réseau d'ambassadeurs parmi les employés. De plus, ADM vise à rehausser la mobilisation des employés en déployant de nouveaux moyens pour être à l'écoute de leurs suggestions. C'est dans cette optique qu'une boîte à idées électronique a été mise en place avec comme premier thème l'amélioration de l'expérience client.

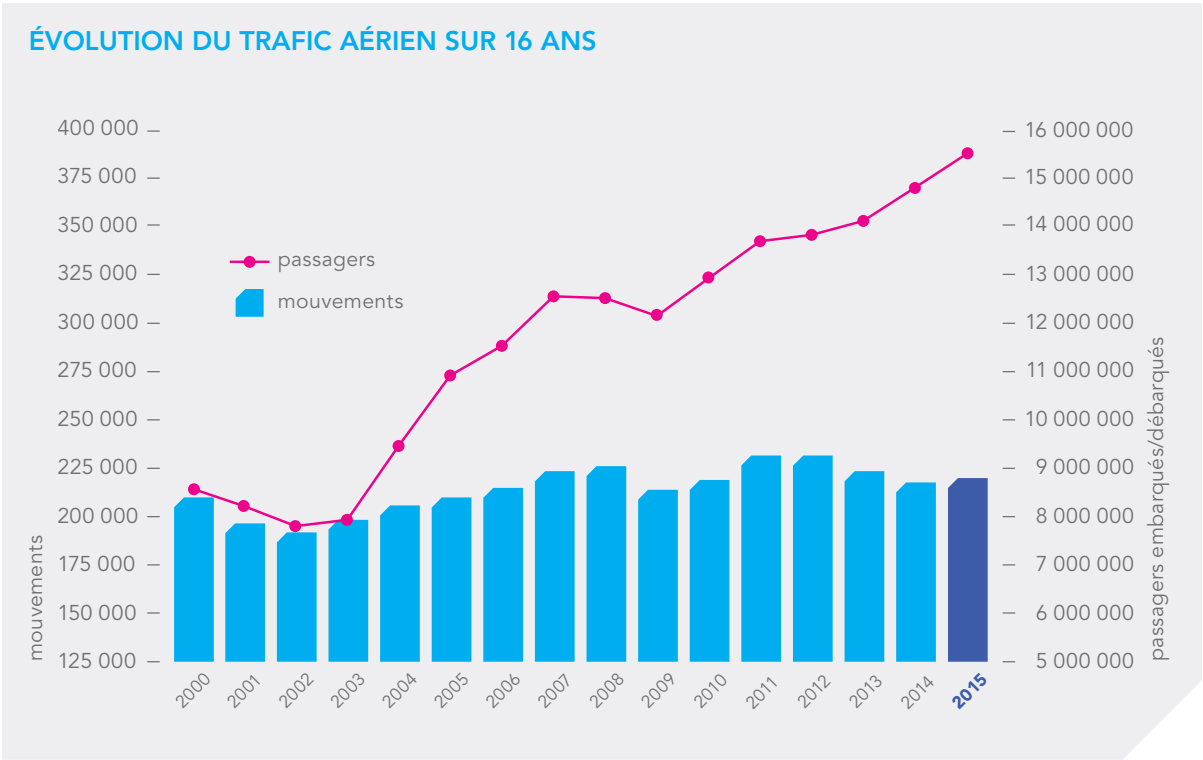
Par ailleurs, on a poursuivi l'implantation d'un outil technologique de travail collaboratif et d'archivage de documents qui, une fois pleinement maîtrisé par les employés, devrait se traduire par une productivité accrue.

POLITIQUES ET PROGRAMMES

ADM offre une rémunération et des avantages sociaux compétitifs, ainsi qu'un régime d'intéressement à l'intention des employés non syndiqués. Au nombre des autres programmes et politiques en vigueur, citons la politique d'équité en matière d'emploi, la politique de prévention du harcèlement, la politique de formation et de développement professionnel, le programme d'aide aux employés ainsi que le programme de reconnaissance et de prix d'excellence. De plus, de nombreux outils d'information interne – journal d'entreprise, bulletins, intranet – sont à la disposition des employés.

ADM a entrepris de revoir le programme d'intéressement des employés non syndiqués à la lumière d'une analyse comparative. Des ajustements pour en assurer la compétitivité, notamment l'introduction d'unités de dépassement donnant droit à un boni, ont été apportés en 2015 dans une perspective d'accroître la mobilisation des employés et de récompenser les plus performants.

ADM offre désormais aux nouveaux employés un régime de retraite à cotisations déterminées. En ce qui concerne le régime de retraite à prestations déterminées, sa situation financière continue de s'améliorer grâce aux mesures mises de l'avant pour réduire le risque associé aux faibles taux d'intérêt, éliminer graduellement le déficit et ainsi stabiliser la contribution de l'employeur.



RESSOURCES HUMAINES

Suite à la diffusion d’un nouveau code d’éthique auprès de l’ensemble des employés, des ateliers de formation en petits groupes leur ont permis de s’en approprier les principaux éléments de contenu. D’autre part, le programme triennal relatif à la diversité dans l’entreprise, y inclus la formation des employés, a été couronné de succès et un nouveau plan a été mis en œuvre.

Depuis quelques années, les enfants et petits-enfants des employés bénéficient d’un programme de bourses d’études. Quatre bourses d’une valeur de 3 000 \$ chacune pour des études de niveau universitaire et une bourse d’une valeur de 1 000 \$ pour des études de niveau collégial technique sont accordées annuellement dans le cadre du programme de bourses d’études Pierre-Martin. Une des bourses universitaires a été créée en mémoire de feu Henri-Paul Martel, vice-président Planification, Ingénierie et Construction.

SYSTÈME DE GESTION RH

Dans un souci d’amélioration continue, ADM a adopté un nouveau système modulaire de gestion des ressources humaines, basé sur une technologie nuagique. Le module de recrutement a été le premier mis en place afin de permettre aux chercheurs d’emploi de soumettre leur candidature en ligne. Ce changement s’est avéré fructueux puisque le nouveau système facilite de beaucoup le traitement des candidatures et réduit les délais de recrutement. Quant au module de gestion de la performance, il a été implanté

en 2015, tel que prévu. Les employés et leurs superviseurs ont pu commencer à se familiariser avec ce nouvel outil conçu pour alléger le processus d’évaluation de la performance et ainsi favoriser les échanges.

DOTATION

Au total, 121 postes ont été pourvus en 2015. Le programme de proposition de candidatures a mené à 16 embauches, ce qui représente près de 13 % des embauches totales. Le taux de roulement pour l’année 2015 se chiffre à 8,76 %.

RELATIONS DE TRAVAIL

Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective des employés de métiers cols bleus (unité affiliée à la CSD) ont permis d’en arriver à une entente en 2015. De même, la convention collective de l’unité des pompiers a également été renouvelée.

L’an dernier, on se souviendra que l’unité des cols blancs affiliée à l’Alliance de la Fonction publique du Canada avait signé une nouvelle convention collective d’une durée de six ans, venant à échéance en décembre 2019.

En 2016, ce sera au tour de l’unité des gestionnaires de 1^{er} niveau de négocier une nouvelle entente.

PRINCIPAUX INDICATEURS LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

INDICATEURS	2015	2014
Employés réguliers	586	589
Formation (heures)	11 217	11 764
Postes comblés	121	124
Départs à la retraite	11	12
Taux de roulement ¹	8,76	9,01
Taux d’absentéisme	5,38	5,36
Taux de fréquence ²	5,4	2,9
Taux de gravité ³	65,8	64,9

Notes :
1. Pourcentage de l’effectif qui quitte l’entreprise au cours d’une année
2. Nombre de réclamations soumises à la CSST par 200 000 heures travaillées
3. Nombre de jours perdus par 200 000 heures travaillées



RÉCIPIENAIRES – PROGRAMME DE BOURSES



PRIX D’EXCELLENCE

Le programme des Prix d’excellence, une tradition bien ancrée chez ADM, reconnaît les individus ou équipes qui se sont particulièrement illustrés au cours de la dernière année écoulée. Les lauréats sont choisis par des comités parmi les propositions soumises par les employés eux-mêmes. En 2015, 17 prix et mentions d’honneur ont été décernés dans sept catégories. De plus, la catégorie Coup de cœur, visant à reconnaître les employés qui influencent positivement l’atmosphère de travail, a été créée.

ESPRIT D’ÉQUIPE

1^{er} prix
Jean-François Aboud, Yasmine Alloul, Sylvain Bellefeuille, Pierre Cusson, Lucas Donato, Cristian Faraon, Julien Girard, Claude Hurtubise, Daniel St-Pierre, Abdelouahid Tadimi et Marc Vallières Développement et implantation d’une solution mobile pour l’entretien permettant le transfert des tâches aux employés de métiers sur une tablette électronique. Ce nouvel outil, qui permet un suivi en temps réel et un retour plus rapide au client, a posé aux candidats plusieurs défis technologiques et de gestion du changement.

2^e prix
Steve Parenteau et Martin Thériault Aménagement du camion de service routier à Mirabel afin de réduire les risques d’oublis d’outils sur les pistes lors des interventions côté air, en priorisant les outils nécessaires et en repensant entièrement leur disposition à l’aide de la méthode 5S. Les candidats ont fait appel à la participation de tous leurs collègues.

Mention
Geneviève Crompt, Guillaume Dorval, Geneviève Lacoste, Danielle Lapierre, Julie Larose, Liette Ménard, Louise Ouellet, Alexandra Richard et Diane Tellier Mise en place de la première licence d’exploitation pour les entités désireuses de fournir des services aéroportuaires à un transporteur ou à un autre partenaire. Cette initiative vise à améliorer la sécurité des opérations par la mise en place d’un cadre liant notamment les opérateurs côté piste.

ENGAGEMENT ET MOBILISATION

1^{er} prix
Vincent Chartier, Antoine Faucher, Simon Francoeur et Pierre Lalonde Organisation d’ateliers sur la réanimation cardio-respiratoire destinés aux employés d’ADM et intitulés « Devenez un héros en 30 minutes chrono ! ». Une autre formation de 4 heures est également offerte non seulement aux employés mais aussi aux membres de leur famille.

2^e prix
François-Nicolas Asselin, Martin Blais, Jonathan Ducreux, José Fernandes, Patrice Fortin, Stéphane Lemieux, Alexander Leonard, Paul Mongeau et Jean-Luc Vanier Mise en place des mesures de sécurité, du protocole et des installations requis pour la visite du Premier ministre du Canada, le très honorable Stephen Harper. L’équipe, qui regroupait des employés de la Sûreté, des Affaires publiques et communications ainsi que du garage, a reçu les remerciements des intervenants en sécurité du PM.

Mention

Richard Lafond Remplacement du système d’entrée d’eau au Centre des services de Mirabel, afin de remédier à un problème de pression trop basse. Le candidat a analysé la problématique, proposé une solution et installé lui-même le nouveau système, entraînant une économie de 11,8 K\$ par rapport à la soumission d’un fournisseur externe.

INNOVATION ET CRÉATIVITÉ

1^{er} prix ex-æquo
Sébastien Champagne, Richard Lafond, Daniel Poulin et René Simard Conception et aménagement, à Mirabel, d’un atelier mobile pour le travail en espaces clos, qui permet aux employés d’avoir tout le nécessaire à portée de main, de réduire le temps d’accès aux équipements, de minimiser les déplacements et d’optimiser ainsi l’efficacité et la qualité du travail.
Steve Parenteau Conception et fabrication d’une attache universelle utilisable sur tous les véhicules de la flotte de Mirabel – et non sur un seul comme les attaches classiques – pour déplacer la génératrice d’urgence en cas de panne. Ce dispositif original permet une économie de temps et une plus grande efficacité.

EXPÉRIENCE CLIENT

1^{er} prix
François-Nicolas Asselin, Karl Brochu, Aymeric Dussart, Patrick Gendreau, Karine La Salle, Caroline Ouellette et Jean-François Pigeon Développement, en collaboration avec les partenaires d’ADM, du programme Au service du monde/J’embarque destiné à tous les employés travaillant à l’aéroport et visant à améliorer l’expérience client à chaque étape du parcours passager. Le programme comprend une formation commune et un volet reconnaissance qui ont connu des taux de participation records.

Mention

François-Nicolas Asselin, Sylvain Marchand et Jean-Sébastien Pard Réfection de deux véhicules de transport des passagers (VTP) afin de les rendre plus accueillants et plus fiables, améliorant ainsi l’expérience client. Les candidats en ont actualisé les éléments mécaniques et de sécurité, modernisé le look intérieur et extérieur, amélioré le confort et augmenté l’espace pour les personnes à mobilité réduite.

MÉRITE ENVIRONNEMENTAL

1^{er} prix
François Berthiaume, Julie Boissonneau, Luc Charbonneau, Lise Lafleur, Jean-Sébastien Pard et Annie Saccaro Changement des navettes assurant le service entre les parcs de stationnement et l’aérogare afin d’en réduire l’impact environnemental. Les candidats ont inclus un volet efficacité énergétique dans le processus d’appels d’offres et opté pour le fournisseur dont les véhicules consomment le moins de carburant.

Mention

Gérard Belloc, Stéphane Boudrias et Luc Charbonneau Augmentation du nombre de taxis verts au sein de la flotte de Montréal-Trudeau. Les taxis effectuant annuellement plus d’un million de transports à partir de l’aéroport, cette action contribuera directement à la diminution des émissions de GES.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL – SÉCURITÉ DES OPÉRATIONS

1^{er} prix ex-æquo
Danny Bériau Afin de diminuer le risque de chutes et de blessures lors d’opérations à l’avant du véhicule, conception et installation d’un mécanisme de sécurité sur les charres-balais de Mirabel, comportant une plateforme antidérapante, une échelle et un garde de sécurité supplémentaire.
Yasmine Alloul, Arthur Boidin, Mario Forget, Dominic Landry et Nasreddine Tissaoui Amélioration de la sécurité des piétons dans le corridor de livraison transfrontalier qu’empruntent tant les transpalettes que le personnel d’entretien circulant à pied, grâce à l’installation d’un système de signalisation délimitant les zones piétonnes et indiquant les portes et les sorties.

Mention

Ginette Cyr Amélioration du Système de gestion de la sécurité (SGS) servant à rapporter les dangers et les événements côté piste afin de le rendre plus convivial et d’encourager les employés à l’utiliser. Dans les deux mois qui ont suivi ces améliorations, 23 rapports SGS ont été émis.

BÉNÉVOLAT ET ACTION MÉRITOIRE

1^{er} prix
Alexandra Althy Baillargeon Hébergement de chiens de la Fondation Mira pour les socialiser en attendant qu’ils passent leur évaluation de chiens guides ou d’assistance, le tout de façon entièrement bénévole et 24/7. La candidate et sa famille ont accueilli 12 chiens de la Fondation Mira depuis 2004.

Mention

Pierre Moser « La gratuité du cœur, du geste et du temps » : planification et organisation, à Montréal-Trudeau, de deux lave-autos au profit de Centraide et de la Fondation Fais-Un-Vœu, et participation au Défi Gratte-Ciel au profit de Dystrophie musculaire Canada.

COUP DE CŒUR DE L’ANNÉE

Julie Desparois

PARTENARIATS, ARTS ET CULTURE, ET IMPLICATION SOCIALE

PARTENARIATS

Aéroports de Montréal s’efforce d’être un bon citoyen corporatif et s’implique de diverses façons dans sa communauté, notamment au sein de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, de Montréal International, de Tourisme Montréal, de la Chambre de commerce de l’Ouest-de-l’Île de Montréal et de la Chambre de commerce de Mirabel.

ADM est partie prenante dans le projet Montréal vous accueille de Tourisme Montréal dont l’objectif premier est d’arrimer les stratégies d’accueil des principaux lieux d’arrivée à Montréal, dont l’aéroport Trudeau. Situé dans le hall des arrivées internationales, l’espace d’exposition Place Montréal s’inscrit résolument dans ce projet, ayant pour raison d’être de promouvoir auprès des visiteurs les grands événements culturels, artistiques, sportifs et autres qui jalonnent l’année à Montréal, tels que Montréal en lumière, le Festival international de Jazz de Montréal et le Festival Juste pour rire. En 2015, Place Montréal a offert de la visibilité à 12 événements, et ce, sous diverses formes : affiches, animation, installations, expositions, prestations musicales, etc.

Autre initiative qui va dans le même sens, des messages de bienvenue sont désormais diffusés dans le hall des douanes en lien avec les événements majeurs en cours à Montréal. Une quarantaine d’événements dans les domaines culturel, sportif et d’affaires qui attirent plus de 2 000 délégués ou visiteurs sont ainsi soulignés à l’aéroport.

Un partenariat a aussi été établi avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour aider à promouvoir les liaisons aériennes directes actuelles et développer de nouvelles destinations. C’est dans ce cadre qu’un encart promotionnel a été réalisé sur les destinations directes en Europe et un autre, sur la nouvelle liaison avec la Chine. Un sondage a aussi permis de mieux connaître les perceptions des gens d’affaires à l’égard de la desserte aérienne.

De concert avec Tourisme Montréal, ADM travaille à promouvoir la destination Montréal et l’aéroport Montréal-Trudeau à l’étranger. Entre autres, une exposition de photos sur Montréal et son aéroport a notamment été tenue à l’aéroport de Beijing, et des visites ont été organisées à l’intention de gestionnaires d’aéroports français avec lesquels Montréal-Trudeau est relié par vol direct.

Enfin, ADM s’est associée à Aéro Montréal pour le lancement du film *L’ère des avions*, en plus d’avoir eu l’initiative de créer, en association avec divers organismes intéressés, une Semaine de l’aviation à Montréal à compter de 2016. Cette Semaine a pour objectif de faire valoir Montréal à titre de capitale mondiale de l’aviation civile et de consolider par le fait même la présence du siège de l’Organisation de l’aviation civile internationale à Montréal.

ARTS ET CULTURE

ADM cherche à faire de Montréal-Trudeau non seulement un reflet de la ville mais aussi une vitrine culturelle et artistique. Ainsi, l’Aérogalerie offre aux passagers et visiteurs une variété d’expositions axées principalement sur Montréal et l’aviation et réparties en différents endroits de l’aérogare. Des tableaux de grands maîtres et d’autres œuvres sont également disséminés dans l’aérogare.

La nouvelle section de la jetée internationale, qui sera ouverte au public en mai 2016, fera une place importante aux arts visuels. La pièce maîtresse consistera en une installation de verre accrochée au plafond. Appelée *Nuée de verre* et composée de triangles de verre éclairés par des projecteurs, elle transformera en couleurs et en mouvements l’ambiance du terminal selon le rythme de l’activité du lieu. Elle rappellera les grands vitraux de la métropole, tout en s’intégrant à l’architecture épurée du terminal. *Nuée de verre* est une réalisation de la firme Atomic 3.



ŒUVRE : ALAIN PAIEMENT

De plus, dans le cadre d’un concours sur invitation, deux artistes ont été sélectionnés pour réaliser des œuvres originales de grandes dimensions qui seront installées dans le grand hall d’attente :

Incubateur de Manon de Pauw

Façonné à partir de papier calque, ce cocon d’aspect léger et diaphane sera illuminé de l’intérieur par un camaïeu de tons vibrants et chatoyants. La pulsation douce de l’éclairage qui l’animera, telle une respiration, invitera au calme et à la réflexion.

YULFLY d’Alain Paiement

Cette murale photographique sera composée de centaines d’images de Montréal, prises en survol, de près ou de loin, à l’intérieur comme à l’extérieur.

La jetée internationale abritera en outre quatre espaces d’exposition qui agiront comme vitrines des principaux musées montréalais. Le Musée des beaux-arts de Montréal, le Musée d’art contemporain, Pointe-à-Callière et le Musée McCord seront les premiers à exposer dans ces lieux et à présenter leur mission distinctive.

Enfin, plusieurs expositions ont été tenues dans le secteur des départs transfrontaliers. Des vitrines muséales ont notamment été consacrées au 50^e anniversaire du Musée d’art contemporain, à l’exposition Rodin du Musée des beaux-arts de Montréal et à celle sur la Grèce antique de Pointe-à-Callière. D’autres ont été organisées en association avec Équiterre, le Musée de l’aviation et de l’espace du Canada ainsi que Bibliothèque et Archives nationales du Québec.



48 HEURES VÉLO

IMPLICATION SOCIALE

Le programme Enfants en première, qui consiste à organiser une journée de familiarisation avec le processus aéroportuaire à l’intention des enfants présentant des troubles du spectre de l’autisme (TSA) ou des limitations fonctionnelles, s’est poursuivi en 2015. La Société a instauré ce programme en partenariat avec Air Transat, Autisme Montréal, l’organisme À Pas de Géant, Olympiques spéciaux, Transports Canada ainsi que de nombreux membres de la communauté aéroportuaire. Plus de 1 000 personnes ont participé aux activités depuis le début.

La Société a maintenu son appui à Kéroul (collecte de monnaie étrangère à l’aéroport), en plus de contribuer à la Fondation de l’Hôpital Sainte-Anne, entre autres. Un second don d’équipements aéroportuaires a été fait à l’Autorité aéroportuaire nationale de la République d’Haïti pour l’aéroport de Cap-Haïtien.

Quant à la campagne annuelle de financement de Centraide, les dons des employés ajoutés au produit d’activités diverses et à la contribution de la Société ont totalisé 260 000 \$ en 2015, contre 228 000 \$ en 2014. Les employés d’ADM ont aussi pris part à diverses activités de bénévolat et à divers projets communautaires ou de collecte de fonds, dont les 48 HEURES VÉLO de la fondation Fais-Un-Voeu.

Enfin, la Sûreté aéroportuaire d’ADM est la seule organisation qui ne fait pas partie d’un corps policier à participer au programme de transport d’organes. En 2015, quatre membres de la Sûreté ont effectué un total de 42 transports d’organes entre l’aéroport et un centre hospitalier de Montréal.



MONTRÉAL EN LUMIÈRE

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

et des résultats consolidés d’exploitation pour l’exercice terminé le 31 décembre 2015

APERÇU GÉNÉRAL

Aéroports de Montréal («ADM») est responsable de la gestion, de l’exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d’un bail conclu avec Transports Canada en 1992 et dont l’échéance est le 31 juillet 2072. Société à but non lucratif et sans capital-actions, ADM ne verse aucun dividende. Payant un loyer à Transports Canada de 50,4 M\$ en 2015 (47,7 M\$ en 2014) basé sur les revenus de la Société, ADM assure elle-même le financement de ses programmes d’immobilisations. Comme plusieurs entreprises, ADM considère le BAIIA comme le meilleur indicateur de sa performance financière.

SOMMAIRE FINANCIER

(en millions de dollars)	2015	2014	Variation %
Produits	488,8 \$	463,9 \$	5,4 %
Charges d'exploitation	167,1	166,7	0,2
Paiements en remplacement d'impôts aux municipalités (« PERI »)	38,4	40,8	(5,9)
Loyer à Transports Canada	50,4	47,7	5,7
Amortissement des immobilisations	112,2	105,8	6,0
Dépréciation des immobilisations	9,0	16,0	(43,8)
Charges financières (nettes)	91,9	91,4	0,5
Total des charges (avant impôts)	469,0	468,4	0,1
Impôts recouvrés	—	0,1	(100,0)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	19,8 \$	(4,4) \$	550,0 %
BAIIA	232,9 \$	208,7 \$	11,6 %

Les états financiers consolidés de la Société sont dressés conformément aux Normes internationales d’information financière («IFRS»). La Société présente le BAIIA, qui est une mesure financière n’ayant pas de sens prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l’on puisse le comparer avec des mesures du même type présentées par d’autres sociétés. Le BAIIA est défini par la Société comme étant l’excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant charges financières, impôts, amortissement et dépréciation des immobilisations. Ce dernier est utilisé par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle continue. Le BAIIA a pour objet d’apporter de l’information supplémentaire et ne devrait pas remplacer d’autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS.

Le tableau suivant présente le rapprochement du BAIIA, mesure financière non conforme aux IFRS, avec l’excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges mesuré selon les IFRS :

(en millions de dollars)	2015	2014
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	19,8 \$	(4,4) \$
Amortissement des immobilisations	112,2	105,8
Dépréciation des immobilisations	9,0	16,0
Charges financières (nettes)	91,9	91,4
Impôts recouvrés	—	(0,1)
BAIIA	232,9 \$	208,7 \$

FAITS SAILLANTS

BAIIA

Le BAIIA s’est établi à 232,9 M\$ pour l’exercice clos le 31 décembre 2015, une performance supérieure de 24,2 M\$ ou 11,6 % par rapport à 2014.

Investissements

Les investissements totaux de la Société ont atteint 237,4 M\$ en 2015 (180,0 M\$ en 2014). Les travaux ont porté notamment sur l’agrandissement de la jetée internationale ainsi que du secteur commercial entre les portes 52 et 53 et devant la porte 1, la réhabilitation du tablier est à Montréal-Trudeau et la construction de nouveaux quais de livraison à la guérite Alpha.

Au cours de 2015, les investissements dans les aéroports ont été financés par les flux de trésorerie provenant des activités d’exploitation, y compris 151,1 M\$ (144,9 M\$ net des frais de perception versés aux compagnies aériennes) provenant des frais d’améliorations aéroportuaires («FAA»), ainsi que par la dette à long terme.

PRODUITS

(en millions de dollars)	2015	2014	Variation %
Activités aéronautiques	181,8 \$	170,5 \$	6,6 %
FAA	151,1	148,3	1,9
Activités commerciales	121,8	113,4	7,4
Bien-fonds et autres	34,1	31,7	7,6
Total des produits	488,8 \$	463,9 \$	5,4 %

Les produits se sont élevés à 488,8 M\$ en 2015, soit une augmentation de 24,9 M\$ ou 5,4 % par rapport à 2014.

Activités aéronautiques

Les produits tirés des activités aéronautiques se sont élevés à 181,8 M\$ en 2015, une hausse de 11,3 M\$ ou 6,6 % par rapport à 2014. Ces revenus se composent principalement des droits d’atterrissage et des redevances générales d’aérogare perçus des sociétés aériennes et représentent 37,2 % (36,8 % en 2014) de l’ensemble des revenus d’ADM. Cette hausse est notamment attribuable à l’accroissement du trafic passagers et des activités des transporteurs ainsi qu’aux augmentations tarifaires de 2,0 % des redevances générales d’aérogare et des droits d’atterrissage.

FAA

Les produits générés par les FAA ont totalisé 151,1 M\$ en 2015, en hausse de 2,8 M\$ ou 1,9 % par rapport à 2014. N’eût été un ajustement à la baisse de 3,1 M\$ relatif aux années 2012 à 2014, la hausse aurait été de 5,9 M\$ ou 4,0 %. Ces revenus, qui représentent 30,9 % (32,0 % en 2014) de l’ensemble des revenus d’ADM, sont entièrement affectés au financement des améliorations aéroportuaires, incluant le remboursement du capital et des paiements des intérêts sur la dette à long terme. Les FAA de 25 \$ (tarif inchangé depuis mai 2010) sont payés par tous les passagers au départ de Montréal-Trudeau, à l’exception de ceux en transit.

Activités commerciales

Les produits liés aux activités commerciales se sont élevés à 121,8 M\$ en 2015, en hausse de 7,4 % par rapport à 2014. Ces revenus se composent principalement des loyers et redevances provenant des concessions, de la publicité, ainsi que des revenus des stationnements et de la location d’espaces. Ils totalisent 24,9 % (24,4 % en 2014) de l’ensemble des revenus d’ADM. L’augmentation de ces produits est principalement attribuable à l’achalandage des stationnements, notamment en raison du succès du service de réservation, à l’accroissement des revenus de certaines concessions, à l’augmentation de l’offre commerciale, ainsi qu’à la signature d’un nouveau contrat de publicité et des produits provenant des loueurs de véhicules.

Bien-fonds et autres

Les produits tirés des bien-fonds et autres se sont élevés à 34,1 M\$ en 2015, en hausse de 7,6 % par rapport à l’exercice financier de 2014, et représentent 7,0 % (6,8 % en 2014) de l’ensemble des revenus d’ADM. La croissance de ces produits provenant principalement de la location de terrains reflète notamment le renouvellement d’ententes aux taux du marché ainsi que l’impact d’une année complète pour des baux signés au courant de l’année 2014.

ANALYSE PAR LA DIRECTION
DE LA SITUATION FINANCIÈRE

et des résultats consolidés d’exploitation pour l’exercice terminé le 31 décembre 2015

CHARGES

(en millions de dollars)	2015	2014	Variation %
Charges d’exploitation	167,1 \$	166,7 \$	0,2 %
PERI	38,4	40,8	(5,9)
Loyer à Transports Canada	50,4	47,7	5,7
Amortissement des immobilisations	112,2	105,8	6,0
Dépréciation des immobilisations	9,0	16,0	(43,8)
Charges financières (nettes)	91,9	91,4	0,5
Total des charges	469,0 \$	468,4 \$	0,1 %

Le total des charges s’est élevé à 469,0 M\$ en 2015, soit une augmentation de 0,6 M\$ ou 0,1 % par rapport à 2014.

Charges d’exploitation

Les charges d’exploitation sont passées de 166,7 M\$ en 2014 à 167,1 M\$ en 2015, une augmentation de 0,4 M\$ ou 0,2 %. Cette variation s’explique notamment par les augmentations salariales ainsi que par la hausse des honoraires professionnels et des coûts des contrats de services informatiques. Ces augmentations ont cependant été contrebalancées, en partie, par la baisse de certaines dépenses d’exploitation suite à la signature de nouveaux contrats, par la diminution des coûts d’énergie de l’aérogare de Mirabel, ainsi que par la hausse des salaires capitalisés en lien avec l’augmentation des investissements en capital.

PERI

Les PERI ont baissé de 2,4 M\$ ou 5,9 % pour s’établir à 38,4 M\$ en 2015. Cette diminution découle principalement d’ajustements apportés aux estimés des années antérieures (1,8 M\$), le montant exact à payer étant maintenant déterminé.

Loyer à Transports Canada

Le loyer à Transports Canada s’est établi à 50,4 M\$, en hausse de 2,7 M\$ ou 5,7 % par rapport à l’exercice 2014. Cette hausse est directement liée à l’augmentation des revenus de la Société, le loyer étant calculé en fonction d’un pourcentage de ces derniers.

Amortissement des immobilisations

L’amortissement s’est élevé à 112,2 M\$ en 2015, ce qui représente une hausse de 6,4 M\$ ou 6,0 % par rapport à l’exercice précédent. Cette hausse résulte principalement de la mise en service de projets complétés au cours de 2014 et 2015.

Dépréciation des immobilisations

Durant les travaux de démantèlement du complexe de l’aérogare de Mirabel, la Société a été confrontée à des quantités d’amiante supérieures aux estimations originales. Cette situation a entraîné une charge de dépréciation additionnelle de 9,0 M\$ en 2015.

Charges financières (nettes)

Les charges financières sont présentées nettes des produits financiers. Ces charges se sont élevées à 91,9 M\$ pour l’exercice en revue, en hausse de 0,5 M\$ ou 0,5 % par rapport à l’exercice 2014. Cette variation est principalement attribuable à la hausse des dépenses d’intérêts suite à l’émission de la série d’obligations M en juin 2015 et à la baisse des revenus d’intérêts générés par les surplus de liquidités. Ces derniers ont été contrebalancés, en partie, par l’augmentation des intérêts capitalisés.

Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges

L’exercice terminé le 31 décembre 2015 s’est soldé par un excédent des produits par rapport aux charges de 19,8 M\$ comparativement à une insuffisance de 4,4 M\$ pour l’exercice 2014. N’eût été la charge de dépréciation du complexe de l’aérogare de Mirabel de 9,0 M\$ (16,0 M\$ en 2014), l’excédent aurait été de 28,8 M\$ (11,6 M\$ en 2014).

Les transferts aux gouvernements en 2015, qui comprennent le loyer à Transports Canada et les PERI, ont atteint 88,8 M\$ (88,5 M\$ en 2014), ce qui représente un peu plus de 18 % des revenus totaux.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES POUR 2016

Le trafic passagers, principale source de revenus de la Société, devrait croître de 3,3 % en 2016 principalement sous l’effet de l’ajout de sièges vers des destinations existantes et de l’ajout de nouvelles destinations internationales et transfrontalières. La Société prévoit ainsi une croissance du trafic international de 4,2 %. La bonne santé de l’économie américaine devrait permettre de soutenir la croissance du secteur transfrontalier aux environs de 2,7 %. Enfin, malgré un ralentissement de l’économie canadienne en 2015 et 2016, le trafic domestique devrait croître de 2,7 % grâce à la vigueur du marché de transit.

Par ailleurs, les investissements prévus dans les infrastructures aéroportuaires sont estimés à 256 M\$, notamment pour la finalisation des travaux d’agrandissement de la jetée internationale et des aires commerciales, ainsi que pour l’aménagement de comptoirs d’enregistrement et de bureaux pour les compagnies aériennes dans le secteur est de l’aérogare. À Montréal-Mirabel, ADM procédera, entre autres, à la réhabilitation de la piste 06-24 et de la baie d’attente 06 de la voie de circulation K.

La Société possède ou a accès à suffisamment de sources de liquidités pour respecter ses obligations financières et procéder aux investissements requis. Au 31 décembre 2015, le solde des liquidités se chiffrait à plus de 130 M\$ en plus d’une facilité de crédit bancaire.

De plus, la Société a budgétisé un BAIIA de 234,9 M\$ en 2016, une hausse de 2,0 M\$ ou 0,9 % par rapport à 2015. Ce dernier représente 46,4 % des revenus prévus en 2016, alors que les transferts aux gouvernements représentent près de 19 % des revenus totaux.

NORMES INTERNATIONALES D’INFORMATION FINANCIÈRE (« IFRS »)

Des nouvelles normes, interprétations des normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés et sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015 mais n’ont eu aucun impact sur les états financiers consolidés de la Société, tel que décrit à la note 1v) afférente aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

Le Bureau International des normes comptables continue de proposer des changements aux IFRS. La note 1w) afférente aux états financiers consolidés décrit les normes, amendements et interprétations publiés qui n’étaient pas encore en vigueur au 31 décembre 2015. L’ampleur de l’incidence de l’adoption de ces modifications n’a pas encore été déterminée par la direction.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



NORMAND LEGAULT⁵
Président du Conseil
Administrateur
de sociétés



ROBERT BOUCHARD^{1,3}
Administrateur
Président du Comité
de gestion des risques
d'entreprise
Administrateur
de sociétés



**JEAN-JACQUES
BOURGEAULT²**
Administrateur
Administrateur
de sociétés
Coach associé,
Groupe Pauzé



JAMES C. CHERRY
Administrateur
Président-directeur
général,
Aéroports de Montréal



**PATRICIA
CURADEAU-GROU⁴**
Administrateur
Consultante et
administrateur
de sociétés



**JEAN PIERRE
DESROSIERS^{2,3}**
Administrateur
Président du Comité
d'audit
Conseiller stratégique,
PSB Boisjoli S.E.N.C.R.L.



YVES FILION^{2,3}
Administrateur
Président, Consultation
Yves Filion Inc.



HÉLÈNE V. GAGNON¹
Administrateur
Vice-présidente,
Affaires publiques
et communications
mondiales, CAE



MÉLANIE KAU²
Administrateur
Administrateur
de sociétés



DANIELLE LABERGE¹
Administrateur
Professeure titulaire,
Université du Québec
à Montréal



ROBERT LEFEBVRE⁴
Administrateur
Administrateur
de sociétés



MARIO MESSIER³
Administrateur
Président,
Messier, Savard
et Associés



PIERRE PILOTE¹
Administrateur
Président du Comité
de gouvernance et
des ressources humaines
Associé, Gowling WLG



**DANIELLE
POUDRETTE³**
Administrateur
Administrateur
de sociétés

1. Membre du Comité de gouvernance et des ressources humaines
2. Membre du Comité d'audit
3. Membre du Comité de gestion des risques d'entreprise
4. Nomination de M^{me} Patricia Curadeau-Grou et de M. Robert Lefebvre le 10 mars 2016
5. Nomination de M. Normand Legault comme président du Conseil le 15 septembre 2015

GOUVERNANCE

PRATIQUES EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE

Bien que non assujettie aux règles de gouvernance qui régissent les compagnies publiques, Aéroports de Montréal adhère aux pratiques de divulgation et de gouvernance imposées à ces dernières en les adaptant à son statut de société sans capital-actions. Pour plus de détails, consulter www.admtl.com.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration assume la responsabilité de la gérance de la Société. Il exerce toute l'autorité et tous les pouvoirs, pose tous les actes et fait tout ce que la Société est autorisée à exercer ou à faire en vertu de la loi, de ses statuts ou de ses Règlements administratifs, à moins que la loi ou les Règlements n'exigent que ceux-ci ne soient exercés que par l'assemblée des membres de la Société. Le Conseil d'administration assume la responsabilité de la régie d'entreprise et de la reddition de comptes aux instances auxquelles la Société doit faire rapport.

Le Conseil se compose d'un maximum de quinze (15) administrateurs, dont treize (13) sont désignés par le Conseil et deux (2) par le Gouvernement du Canada. Quatre (4) organismes de mise en candidature sont appelés à soumettre, sur demande de la Société, le nom de trois (3) candidats dont le profil correspond aux compétences recherchées par le Conseil, et ce, pour chaque poste qui doit être comblé. Ces organismes de mise en candidature, identifiés dans les Règlements administratifs de la Société, sont le Gouvernement du Québec (1 poste), la Communauté métropolitaine de Montréal (5 postes), la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (3 postes) et les transporteurs principaux faisant affaire à l'aéroport Montréal-Trudeau (2 postes). Le président-directeur général est administrateur de la Société et le Conseil peut nommer un quinzième administrateur. Le mandat des administrateurs est d'une durée maximale de trois (3) ans et est renouvelable en autant que la durée totale des mandats qui auront été confiés à un administrateur donné ne dépasse pas neuf (9) ans ou, par dérogation à ce qui précède, n'excède pas douze (12) ans.

Le Conseil d'administration s'est réuni à neuf occasions en 2015. Le Conseil a notamment approuvé la révision de la gouvernance de la Société selon la recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines et suivi de près le dossier des investissements requis par la nouvelle réglementation relative au contrôle de l'accès en zone réglementée des non-passagers et de leurs véhicules. Par ailleurs, les aspects les plus importants du plan stratégique de la Société ont été traités par ses membres. Les dossiers

des investissements requis par la croissance du trafic passagers à l'aéroport Montréal-Trudeau demeurent des enjeux importants et continuent de faire l'objet d'une attention particulière, tout comme l'approbation des contrats majeurs de la Société.

RÉVISION DES COMITÉS DU CONSEIL

Le Comité de régie d'entreprise et des ressources humaines a procédé en 2015 à une analyse des mandats des comités du Conseil d'administration et a conclu à la nécessité d'une révision qui tiendrait compte de l'évolution des priorités de l'entreprise et des nouvelles tendances en matière de gouvernance. Entre autres, force a été de constater que le mandat du Comité de gouverner des régimes de retraite a été en grande partie réalisé avec la révision du plan de gouverner des régimes de retraite et l'élaboration de stratégies de placement et de financement adaptées. D'autre part, les membres du Conseil d'administration ont exprimé une préoccupation quant au besoin d'une gestion et d'un suivi plus étroits des risques d'entreprise.

C'est ainsi que le Comité de régie d'entreprise a élaboré une nouvelle structure de comités en s'inspirant d'exemples pertinents d'autres grandes entreprises du Québec et des commentaires recueillis lors du sondage annuel des membres du Conseil. Après discussion, les mandats révisés ont été approuvés par le Conseil et sont entrés en vigueur à compter de la réunion stratégique de septembre. Entre-temps, le Comité de régie a réfléchi à la composition des comités de façon à ce que ceux-ci regroupent les compétences pertinentes au sein du Conseil tout en s'assurant que chaque membre siège sur au moins un comité.

On trouvera ci-dessous les mandats révisés de chacun des trois comités du Conseil ainsi que leur composition.

COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit joue un rôle essentiel dans la bonne gouvernance financière de la Société, notamment au chapitre de la surveillance i) de la qualité, de l'intégrité et de la communication de l'information financière; ii) de la gestion administrative et des contrôles internes et iii) des audits interne et externe. Il appuie le Conseil d'administration et lui fait rapport périodiquement sur le résultat de ses travaux notamment quant aux questions relatives aux affaires financières et aux audits interne et externe.

Plus particulièrement, le Comité d'audit révisé et recommande à l'approbation du Conseil les budgets annuels ainsi que les états financiers trimestriels et annuels. Il révisé les flux de trésorerie et recommande toute forme de financement requis par la Société. Il revoit les systèmes de comptabilité

interne, les procédures et l’efficacité des contrôles financiers. Il s’assure de l’intégrité de l’information financière de la Société, de sa conformité aux normes comptables applicables ainsi que du respect des obligations de la Société en vertu de son bail, de la réglementation et de toute plateforme de financement de la Société. Ses autres responsabilités concernent le plan d’audit, l’examen des résultats de l’audit externe, la nomination des auditeurs externes, les certificats de la direction, l’octroi des contrats sujets à l’approbation du Conseil et des contrats à revenus, les projets d’immobilisations et leur enveloppe budgétaire, ainsi que les politiques de délégation d’autorité, d’acquisition de biens et services et d’octroi de contrats à revenus. En outre, le Comité établit un programme annuel d’audit interne, s’assure de son exécution et en examine le rapport.

Le Comité d’audit est composé de Jean Pierre Desrosiers (président du Comité) ainsi que de Jean-Jacques Bourgeault, Yves Filion et Mélanie Kau.

COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

Le Comité de gestion des risques d’entreprise appuie le Conseil d’administration notamment quant aux risques susceptibles d’affecter la Société, fait l’examen de chacun d’eux sur une base régulière et recommande des mesures de mitigation ou revoit celles recommandées par la direction de la Société. Il présente annuellement au Conseil d’administration un rapport sur la hiérarchie des risques d’entreprise, l’évaluation quant à la probabilité de leur survenance, l’impact global de ces risques et l’impact résiduel suite à la mise en place de mesures d’atténuation.

Le Comité se préoccupe plus particulièrement des risques liés i) à la réalisation du programme d’immobilisations, en effectuant notamment un suivi des projets majeurs en regard des budgets et échéanciers; ii) aux technologies de l’information, incluant la stabilité et la sécurité des systèmes, la protection des renseignements personnels et la gestion des documents; iii) à l’environnement, en s’assurant du respect de la politique environnementale de la Société et de l’engagement en faveur du développement durable; iv) à la sécurité et à la sûreté, y compris le Système de gestion de la sécurité (SGS), la Sûreté aéroportuaire et les plans de continuité des activités de la Société; v) ainsi qu’à la santé et à la sécurité au travail. Par ailleurs, le Comité revoit périodiquement le programme d’assurances de la Société.

Les membres du Comité de gestion des risques sont Robert Bouchard (président du Comité), Jean Pierre Desrosiers, Yves Filion, Mario Messier et Danielle Poudrette.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité de gouvernance et des ressources humaines appuie le Conseil d’administration en matière de gouvernance et de déontologie et en regard des relations entre la Société, la communauté, les parties prenantes et les autorités politiques. Il examine, approuve et recommande, le cas échéant, l’approbation de politiques, pratiques et programmes relatifs à la gestion des ressources humaines et de planification de la relève. Il appuie le Conseil d’administration de la Société dans l’exercice de ses responsabilités à l’égard des régimes de retraite et dans l’acquittement de ses obligations à ce sujet.

De façon plus détaillée, il appuie le Conseil d’administration et lui fait rapport périodiquement sur le résultat de ses travaux, notamment quant aux questions relatives i) à la gouvernance, y compris les pratiques de gouvernance de la Société, le mode de fonctionnement et la taille du Conseil, les critères de sélection des administrateurs, le processus de communication et de consultation avec les organismes de mise en candidature, la rémunération des administrateurs, le code d’éthique et la politique de dénonciation des activités frauduleuses; ii) aux communications et aux affaires publiques, en s’assurant que les politiques et stratégies sont aptes à maintenir la crédibilité et la bonne réputation de la Société auprès de ses parties prenantes; iii) aux ressources humaines, y compris les politiques et programmes de rémunération globale, la politique salariale annuelle, ainsi que la description des fonctions, la rémunération et l’évaluation de la performance du président-directeur général. De plus, en ce qui concerne les régimes de retraite, le Comité veille à établir et à faire approuver les objectifs et stratégies afférents, à assurer une saine gouvernance et à maintenir des communications transparentes avec les intervenants, dont le Comité de retraite. Ce faisant, il prépare les dossiers décisionnels relatifs aux régimes de retraite et plus spécifiquement quant au plan de gouverne, aux règles des régimes, à la gestion financière (placements et capitalisation) et à la conformité.

Le Comité de gouvernance et des ressources humaines se compose des administrateurs suivants : Pierre Pilote (président du Comité), Robert Bouchard, Hélène V. Gagnon et Danielle Laberge.

COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE

Le Comité consultatif communautaire appuie le Conseil d’administration et la direction d’Aéroports de Montréal. Il a comme mandat de soumettre, lorsque requis, des observations pertinentes à l’égard de tout projet ou toute décision touchant les sujets mentionnés à la partie 9 des Règlements administratifs de la Société. Le Comité se compose de membres issus d’organismes s’intéressant au développement aéroportuaire et représentant les diverses régions du Grand Montréal. Le Comité relève du président-directeur général. Le budget de fonctionnement du Comité est déterminé annuellement par le Conseil d’administration. Les membres sont nommés pour un mandat d’une durée de trois ans, renouvelable.

LES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE

François Alepin
Alepin Gauthier, Avocats

Stéphanie Allard
Montréal International

Yves Beauchamp
Université de Montréal

Pierre Bellerose
Tourisme Montréal

Mario Boily
Ville de Mirabel

Robert M. Bourbeau
Cité de Dorval

Danielle Casara
Conseil régional FTQ-Montréal Métropolitain

Yves-Thomas Dorval
Conseil du patronat du Québec (CPQ)

Marie-Claire Dumas
Concertation régionale de Montréal

Sam Elkas
Ancien ministre des Transports du Québec, vice-président du Comité

André Gamache
École de technologie supérieure, président du Comité

En 2015, le Comité consultatif communautaire s’est réuni à deux reprises et a discuté des grands enjeux de la Société. Plus spécifiquement, le Comité s’est penché sur le dossier des investissements requis par la croissance du trafic passagers et continué à suivre l’évolution du dossier des accès routiers à l’aéroport Montreal-Trudeau et à s’intéresser aux grands projets d’immobilisations de la Société, notamment celui du contrôle d’accès en zone réglementée des non-passagers et de leurs véhicules.

Jacques Girard
Centre financier international – Montréal

Joseph Huza
Chambre de commerce de l’Ouest-de-l’Île de Montréal

Raymond Larivée
Palais des Congrès de Montréal

André Leclerc
Kéroul

Denis Leclerc
Ecotech Québec

Louise Millette
École Polytechnique de Montréal

Eve Paré
Association des hôtels du Grand Montréal

Martin Roy
Regroupement des événements majeurs internationaux (REMI)

Éric Tétrault
Manufacturiers et exportateurs du Québec

Jean-Luc Trahan
Commission des partenaires du marché du travail (C.P.M.T.)

Richard Vézina
Raymond Chabot Grant Thornton

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS POUR L'ANNÉE 2015

	Présences Conseil d'administration	Présences Comité de régie d'entreprise	Présences – Comité d'audit et d'immobilisations	Présences – Comité de gouverne des régimes de retraite	Présences Comité d'audit	Présences – Comité de gestion des risques d'entreprise	Présences – Comité de gouvernance et des ressources humaines	Présences Comité aviseur côté ville	Honoraires	Jetons	Total
Robert Bouchard ³ Président du Comité de gouverne des régimes de retraite Président du Comité de gestion des risques d'entreprise	9		4	3	1	1	1		20 000 \$	26 250 \$	46 250 \$
Jean-Jacques Bourgeault	9		4	3	2			2	15 000 \$	27 750 \$	42 750 \$
James C. Cherry	9								—	—	—
Jean Pierre Desrosiers Président du Comité d'audit et d'immobilisations Président du Comité d'audit	9		3	2	2	1			20 000 \$	24 750 \$	44 750 \$
Yves Filion	9		4		2	1		2	15 000 \$	24 750 \$	39 750 \$
Hélène V. Gagnon ³	8				1		1		15 000 \$	12 750 \$	27 750 \$
Mélanie Kau ³	9				2				15 000 \$	14 250 \$	29 250 \$
Danielle Laberge ³	8	4			1		1	1	15 000 \$	21 000 \$	36 000 \$
Normand Legault ³ Président du Conseil	7		2		1				40 717 \$	10 500 \$	51 217 \$
Mario Messier ³	9	4			1	1		2	15 000 \$	23 250 \$	38 250 \$
Pierre Pilote ³ Président du Comité de régie d'entreprise et des ressources humaines Président du Comité de gouvernance et des ressources humaines	9	4			1		1		20 000 \$	20 250 \$	40 250 \$
Danielle Poudrette ³	9	4			1	1		2	15 000 \$	23 250 \$	38 250 \$
Réal Raymond ¹ Président du Conseil	6	4	4		n.a.	n.a.	n.a.		75 000 \$	—	75 000 \$
Raymond Reid ²	7		4		n.a.	n.a.	n.a.		12 500 \$	14 250 \$	26 750 \$
TOTAL	117	20	25	8	15	5	4	9	293 217 \$	243 000 \$	536 217 \$

1 Fin de mandat : 15 septembre 2015
2 Fin de mandat : 22 octobre 2015
3 Participation à une réunion élargie du Comité d'audit pour la présentation du budget 2016

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le salaire annuel du président et des autres membres du Comité de direction varie de 210 000 \$ à 455 000 \$. De plus, une somme de 925 000 \$ a été payée à titre de bonis de performance.

ADMINISTRATEURS MEMBRES DU CONSEIL D'UNE SOCIÉTÉ « ÉMETTEUR ASSUJETTI »

James C. Cherry, Cogeco Inc., Logistec Corporation, **Patricia Curadeau-Grou**, Cogeco Inc., Uni-Select Inc.
Yves Filion, Napec Inc., **Hélène V. Gagnon**, Hydro-Québec, **Mélanie Kau**, Alimentation Couche-Tard Inc.,
Normand Legault, Cogeco Inc., Solotech Inc.

PLAN STRATÉGIQUE DE CINQ ANS (2016-2020)

UNE VISION POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

La vision définit ce qu’Aéroports de Montréal veut être et ce qu’elle souhaite accomplir.

Aéroports de Montréal vise à devenir un gestionnaire d’aéroports se classant parmi les meilleurs au monde et se distinguant par la qualité de son service à la clientèle, ainsi que par sa rigueur, son efficience et son innovation.

Montréal-Trudeau accentuera son rôle de porte d’entrée continentale et de plaque tournante dynamique pour le trafic passagers entre l’Europe et l’Amérique.

Montréal-Mirabel poursuivra son développement de manière à consolider son statut de plateforme aérospatiale et logistique de calibre mondial.

Forte de son expérience et de ses réussites, Aéroports de Montréal a renoué avec ses activités de services-conseils auprès d’autres aéroports en misant sur son équipe chevronnée et son sens de l’innovation commerciale et technologique.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

En 2015, ADM a mis à jour ses orientations corporatives. Quatre orientations ont été redéfinies :

- / De concert avec nos partenaires et nos prestataires de services, maintenir la satisfaction de la clientèle à un niveau élevé.
- / Assurer le développement et l’entretien des installations aéroportuaires afin de satisfaire à la demande de toutes les clientèles.
- / Préserver la réputation d’ADM en maintenant la saine gestion et gouvernance de la Société et en respectant la réglementation.
- / Accélérer l’enracinement d’une culture de performance basée sur l’amélioration continue, l’innovation et la mobilisation des employés.

SERVICES AÉROPORTUAIRES

La prestation de services aéroportuaires de qualité répondant aux besoins spécifiques de la collectivité montréalaise constitue la raison d’être d’Aéroports de Montréal. Améliorer la fluidité des mouvements des passagers et des aéronefs, enrichir la desserte aérienne par des vols directs vers des destinations recherchées, adapter les installations aéroportuaires aux exigences du marché et de la réglementation, tels sont quelques-uns des principaux défis.

En plus d’être efficaces, sûrs et sécuritaires, il importe de plus en plus que les processus aéroportuaires soient fluides. L’industrie du transport aérien, qui doit composer avec de nombreuses contraintes réglementaires, se mobilise pour simplifier et accélérer le traitement des passagers et de leurs bagages. L’aéroport Montréal-Trudeau doit ainsi poursuivre ses efforts pour demeurer un chef de file dans ce domaine, notamment par l’intégration des nouvelles technologies. L’instauration récente de bornes de contrôle douanier automatisé en est un bel exemple.

D’autre part, Aéroports de Montréal déploie des efforts continus pour attirer de nouveaux transporteurs à Montréal-Trudeau et stimuler le développement de la desserte aérienne montréalaise. Outre les gains majeurs obtenus au cours des dernières années, y compris des vols directs à longueur d’année sur Reykjavik, Beijing, Istanbul, Panama City, San Francisco, Houston, Doha, Genève et Bruxelles, des opportunités de nouveaux services directs existent à court ou moyen terme, notamment vers l’Asie et l’Amérique du Sud. La concurrence entre les aéroports se faisant de plus en plus vive, ADM prend les mesures appropriées afin de conserver son avantage compétitif et d’améliorer ses installations.

Au cours des dernières années, le trafic international a connu une forte poussée, laquelle s’est d’ailleurs poursuivie au cours de la dernière récession alors que les trafics transfrontalier et domestique reculaient. Ainsi, le trafic international représente maintenant plus de 38 % du total, comparativement à 32 % en 2005. Des travaux sont prévus ou en cours pour faire face à cette tendance, y compris le prolongement de la jetée internationale, l’agrandissement du tablier et l’ajout de postes de stationnement d’aéronefs, le réaménagement du hall des départs principal et du hall des arrivées internationales, l’amélioration du parcours des passagers, notamment pour faciliter les correspondances entre le secteur international et les secteurs domestique et transfrontalier, etc.

PLAN STRATÉGIQUE DE CINQ ANS
(2016-2020)

De façon plus générale, la Société veille à assurer le développement de ses installations aéroportuaires en accord avec l'évolution des besoins des transporteurs aériens et de la collectivité montréalaise, le tout selon les plans directeurs des aéroports pour la période 2013-2033.

SERVICES IMMOBILIERS, COMMERCIAUX
ET AUTRES

Dans le but de contribuer au développement économique de la région montréalaise, Aéroports de Montréal entend continuer de stimuler le développement immobilier et commercial sur ses deux sites aéroportuaires. Des opportunités existent particulièrement dans les secteurs de l'aérospatiale, de la logistique, de l'industrie légère et du commerce, et les sites présentent des caractéristiques uniques. Toutefois, la mise en valeur du lot 20 (grand golf) à Montréal-Trudeau suppose l'aménagement d'infrastructures municipales telles que aqueducs, égouts, systèmes pluviaux et routes d'accès. Le développement des lots 5 et 6 et de la dernière phase du lot 12 nécessite également l'aménagement de voies de circulation.

Du côté des services commerciaux, ADM examine diverses pistes de maximisation des revenus tirés de ses diverses activités commerciales (restaurants, boutiques, salons, publicité, etc.), incluant l'aménagement de surfaces commerciales additionnelles. De concert avec les marchands, Aéroports de Montréal poursuit ses efforts pour diversifier l'offre et améliorer le service à la clientèle.

Suite à la reconfiguration du réseau routier en façade de l'aérogare, incluant les accès aux parcs de stationnement, ADM entend continuer de dynamiser son offre de produits de stationnement et de transport. Le secteur des loueurs de voitures et les débarcadères font ou feront l'objet de travaux de réaménagement et d'agrandissement. De plus, ADM examine diverses options pour la création d'espaces additionnels de stationnement qui pourraient être requis dans l'avenir.

L'autofinancement de Montréal-Mirabel est un objectif de longue date pour ADM. Beaucoup d'efforts ont été déployés au fil des ans pour réduire les frais d'exploitation et le déficit de cet aéroport industriel et tout-cargo. Le démantèlement du bâtiment de l'ancienne aérogare, en cours, vise notamment à éliminer les frais de chauffage et de maintenance reliés à ce bâtiment totalement désuet, en plus de dégager quelque 200 000 m² de terrains de premier choix qui pourront éventuellement accueillir des projets créateurs d'emplois.

RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

Conformément à sa vision, Aéroports de Montréal mettra en œuvre différents programmes et plans d'action conçus pour hausser la mobilisation de ses employés et attirer et conserver les meilleurs candidats possible, tout en continuant de cultiver l'excellence. De même, l'entreprise entend assurer le développement des talents et la relève dans un contexte de vieillissement des effectifs et de rareté de la main-d'œuvre.

Pour devenir un gestionnaire parmi les plus performants, la Société a entrepris de revoir en profondeur son organisation et ses processus de travail en vue d'accroître la productivité des équipes et de responsabiliser davantage les employés. Dans cette optique, Aéroports de Montréal vise à fournir à ses employés les technologies de l'information, les systèmes de collaboration, les solutions d'affaires et les matériels les mieux adaptés pour la gestion optimale des opérations aéroportuaires.

ENVIRONNEMENT ET COLLECTIVITÉS

Dans le cadre de sa politique environnementale et de ses engagements en matière de développement durable, Aéroports de Montréal entend continuer de prendre des mesures afin de réduire l'impact environnemental des activités sous son contrôle direct. Différents programmes visant à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sont notamment en cours. De plus, en collaboration avec les municipalités concernées, Aéroports de Montréal a pour politique de mettre en valeur les milieux naturels et de mitiger les impacts de ses projets par des programmes de plantation d'arbres.

De concert avec ses partenaires, la Société entend également continuer de gérer le climat sonore d'une manière responsable, surtout la nuit, en visant un équilibre entre le maintien d'une cohabitation harmonieuse avec les collectivités riveraines et l'offre de services aériens pertinents et compétitifs.

L'accessibilité de Montréal-Trudeau constitue un enjeu crucial pour la compétitivité de l'aéroport et de la ville. Alors que les travaux de réaménagement de l'échangeur Dorval, réalisés par le ministère des Transports du Québec, accusent un important retard, les travaux d'ADM pour reconfigurer le réseau routier en façade de l'aérogare sont terminés depuis 2011.



D'autre part, l'établissement d'un service de transport collectif entre l'Ouest-de-l'Île, l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville demeure une priorité. Aéroports de Montréal entend bien offrir sa meilleure collaboration à la Caisse de dépôt et placement du Québec, mandatée par le gouvernement du Québec pour réaliser un tel système pour l'aéroport et l'Ouest de Montréal.

Enfin, un volet important de la mission consiste à maximiser la création d'emplois et de valeur ajoutée en développant à leur plein potentiel les actifs sous la responsabilité de la Société et en contribuant au développement touristique et international de Montréal.

COMITÉ DE DIRECTION

Pierre-Paul Pharand, vice-président, Exploitation, infrastructures aéroportuaires et développement aérien

Albert Caponi, CPA, CA, vice-président, Finances et administration, et chef de la direction financière

Charles A Gratton, vice-président, Services immobiliers et commerciaux

Christiane Beaulieu, vice-présidente, Affaires publiques et communications

James C. Cherry, FCPA, FCA, président-directeur général

Joanne Bergeron, vice-présidente, Ressources humaines

Philippe Rainville, CPA, CA, vice-président, Planification aéroportuaire, ingénierie et entretien aérogare

Pierre Gagnon, vice-président, Affaires juridiques et secrétaire

TRANSPARENCE

REDDITION DE COMPTES

Aéroports de Montréal a pour principes à la fois de rendre des comptes à la collectivité, de pratiquer la transparence dans ses relations avec ses clients et ses diverses parties prenantes et de communiquer ouvertement avec le public. La Société rend compte de son administration de diverses façons, soit :

- / en publiant un rapport annuel qui contient, outre les états financiers audités, des informations spécifiques relatives à la régie d’entreprise, à la rémunération des administrateurs et dirigeants, et aux dérogations à la politique d’acquisition de biens et services;
- / en publiant des communiqués à l’instar des sociétés cotées en bourse;
- / en tenant une assemblée annuelle publique;
- / en tenant une rencontre annuelle avec chacun des organismes de mise en candidature;
- / en respectant les exigences financières des prêteurs obligataires et du syndicat bancaire.

Aéroports de Montréal effectue une tournée annuelle des conseils de ville ou d’arrondissement des collectivités environnantes, dont Dorval, Pointe-Claire et Saint-Laurent.

CONSULTATION

En sus du travail effectué avec le Comité consultatif communautaire, Aéroports de Montréal consulte ses diverses parties prenantes sur toute question pertinente relative à la gestion, à l’exploitation et au développement des aéroports, soit directement, soit par l’intermédiaire de comités mis sur pied expressément à cette fin. En voici quelques exemples :

Comité consultatif sur le climat sonore

Composé de 15 membres désignés respectivement par la Ville de Montréal (1), les villes de Dorval, Pointe-Claire et l’arrondissement de Saint-Laurent (1 chacun), Transports Canada (1), le Gouvernement du Québec (1), Nav Canada (1), les sociétés aériennes (3) et Aéroports de Montréal (5), ce comité se réunit régulièrement pour discuter des questions relatives au climat sonore.

Comité consultatif des compagnies aériennes

Ce comité constitue un forum efficace pour discuter de sujets d’intérêt commun aux transporteurs et pour les représenter officiellement lors de consultations ou de communications formelles avec Aéroports de Montréal, notamment quant au développement des infrastructures requises par l’offre grandissante de services aériens.

Comité des exploitants de l’aéroport

Regroupant des membres de la direction d’Aéroports de Montréal, des chefs d’escale de transporteurs, des représentants des services d’inspection fédéraux, de Nav Canada, des manutentionnaires et d’autres fournisseurs de services à l’aviation, ce comité veille à la coordination des activités aéroportuaires.

Plan directeur

La mise à jour du Plan directeur de l’un et l’autre aéroport est requise tous les 10 ans et doit faire l’objet de consultations auprès de divers groupes selon ce qu’Aéroports de Montréal juge approprié, incluant les municipalités de Montréal, de Mirabel et le Comité consultatif communautaire. Une fois les commentaires reçus, la mise à jour doit ensuite être déposée auprès du ministre des Transports du Canada. Les plans directeurs des Aéroports de Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel ont fait l’objet de consultations en 2013 et ont été déposés auprès du ministre des Transports du Canada. Ces plans couvrent la période 2013-2033.

Plan d’utilisation des sols

Un plan de consultations doit être déposé auprès de Transports Canada préalablement à toute modification du plan d’utilisation des sols. Ces consultations doivent être effectuées auprès du Comité consultatif communautaire ainsi qu’auprès de divers autres organismes, instances et ministères selon ce qu’Aéroports de Montréal juge approprié. Une demande d’approbation des modifications envisagées doit ensuite être déposée auprès du ministre des Transports du Canada.

INFORMATION

Le public dispose de différents moyens pour communiquer avec un représentant d’Aéroports de Montréal ou pour accéder à l’information relative aux activités de la Société, y compris les suivants :

- / en consultant le site Web d’Aéroports de Montréal à l’adresse www.admtl.com;
- / en composant les numéros des renseignements généraux (514 394-7377 ou 1 800 465-1213);
- / en remplissant une carte-commentaires disponible en différents endroits de l’aérogare;
- / le public voyageur peut également faire part de ses commentaires, questions ou suggestions soit par téléphone (514 633-3351), soit par télécopieur (514 394-7356) ou encore par courriel (yulclientele@admtl.com);
- / en communiquant par écrit avec les Affaires publiques.

Aéroports de Montréal procède à des sondages sur une base continue afin de s’assurer que les services aéroportuaires répondent adéquatement aux attentes des clients; près de 2 300 passagers sont interviewés chaque trimestre sur différents aspects du service à la clientèle.

RAPPORT SUR LES CONTRATS N'AYANT PAS FAIT L'OBJET D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC

Conformément aux Principes d'imputabilité de Transports Canada, aux Règlements généraux et à la Politique d'Acquisition de biens et services d'Aéroports de Montréal, tous les contrats supérieurs à 110 000 \$ doivent faire l'objet d'un appel d'offres public, à moins que le Conseil d'administration, pour des motifs d'efficacité et de praticabilité, n'en décide autrement. Dans tous les cas, un processus de validation du prix est systématiquement appliqué.

MOTIFS DE DÉROGATION

A – Lorsqu'Aéroports de Montréal considère qu'il est plus efficient d'octroyer un nouveau contrat à un fournisseur actuel, lorsque les fournisseurs des services ont acquis une expérience particulière en rapport avec le contrat précédent ou lorsqu'il est urgent d'entreprendre des travaux afin d'éviter de causer préjudice à la sécurité des lieux et personnes. Dans la majorité des cas, l'octroi de ces contrats a fait l'objet d'appels d'offres sur invitation.

B – Lorsque la technologie acquise demeure la propriété du fournisseur, est sous brevet ou licence ou que l'expérience et l'expertise spécialisée du fournisseur sont quasi exclusives ou lorsque le maintien d'une source d'approvisionnement est indispensable compte tenu d'investissements importants déjà effectués pour établir un standard.

CONTRATS DE 1 M\$ ET PLUS

Valeur des contrats	Entreprise	Nature du contrat	Motif de l'octroi
2 290 000 \$	Boschung	Acquisition de balayeuses-souffleuses haute performance	B
1 575 000 \$	Les services Accessair inc.	Modernisation de la flotte des véhicules de transport des passagers (VTP)	A
1 550 000 \$	Vancouver Airport Authority	Acquisition de bornes libre-service pour les douanes et mise à jour des bornes actuelles	B
1 583 666 \$	J.A. Larue inc.	Acquisition de souffleuses de marque Larue T95	B
1 139 382 \$	Alstef Canada inc.	Amélioration du transit transfrontalier – Bagages	B
1 500 000 \$	Precise ParkLink Inc.	Évolution des équipements des stationnements	B
2 356 909 \$	Construction Concreate Ltée	Réhabilitation de la voie élevée	A
1 000 000 \$	Corporate Express Bureau intérieur	Fourniture spécialisée de mobilier et d'accessoires de bureau	B
4 800 000 \$	Corps canadien des Commissionnaires	Services de sûreté aéroportuaire	B
1 569 000 \$	Asselin mécanique industriel inc.	Réhabilitation de passerelles d'embarquement	B
1 300 000 \$	Otis Canada inc.	Amélioration et mise aux normes des transports verticaux	B

CONTRATS DE MOINS DE 1 M\$

Motif de dérogation A – Compagnie (contrat)

Les constructions Serbec inc. (travaux de construction), Émond Gagnon inc. (plan directeur commercial et marketing), Cabana Séguin inc. (modernisation des VTP), Dubo électrique Ltée (fourniture d'articles électriques), Vortex Conseils (systèmes d'audits opérationnels), Tibco Software (Ireland) Ltd (soutien et services pour logiciels d'architecture orientés services), Groupe Géomatik (arpentage), TB Maestro (plan directeur de maintien d'actifs), Groupe Gsoft inc. (infrastructure SharePoint), Sage Consulting (programmes de formation), ThyssenKrupp Elevator (remplacement d'escaliers mécaniques), Barich Inc. (services professionnels en systèmes de gestion aéroportuaire), Les services électriques Blanchette inc. (installation de bornes aux douanes), Ateliers Underlab inc. (développement d'une application mobile), Adviso Conseil inc. (commercialisation du site de réservation en ligne des stationnements), Groupe Nexio inc. (licences et services pour le portail du bureau de service), RESA Airport Data Systems (soutien du processus passager en correspondance), PricewaterhouseCoopers Canada (audit interne), Eurovia Québec inc. (prolongation du débarcadère professionnel et réhabilitation d'une partie du tablier Est), Les services Accessair inc. (escaliers mécaniques pour transport adapté), ADB Airfield Solutions (équipements électriques, lumières et accessoires pour pistes), Ecsys Informatique inc. (consultant SAP), Le groupe Créatech (acquisition et soutien de logiciels SAP), Pincor Ltée (transfert de commerces en zone réglementée), Alphinat inc. (interface SmartGuide), GrayMatter (solution Intelligence d'Affaires), Gardium Sécurité inc. (surveillance et protection des parcs de stationnement).

Motif de dérogation B – Compagnie (contrat)

Solotech inc. (travaux de publiddiffusion), Alstef Canada inc. (amélioration au comptoir de correspondance), Mobilier Moderne SC (mobilier), Communications Chevalier (encart grands quotidiens – ADM 75^e anniversaire), Cofely Services SEC (travaux à la salle à bagages et soutien d'applications), Gestisoft inc. (logiciel Pivotall), Four Winds Interactive (licence numérique), Vancouver Airport Authority (acquisition de kiosques pour les douanes), Team Eagle Ltd. (réparation d'un balai mécanique), Bell Canada (commutateurs Cisco, appareils téléphoniques et radiocommunication), Regulvar inc. (contrôleurs Eblon), Vidtronix LLC et Arinc International of Canada (imprimantes pour cartes d'embarquement et étiquettes à bagages), SAP Canada inc. (sécurité SAP), Ascent Technology Inc. (logiciel aéroportuaire), DP Solutions d'impression (papier d'étiquettes à bagages pour bornes), P.E. Boisvert Auto Ltée (camionnettes F150), ERA a.s. (fourniture de localisateurs de véhicules sur les pistes), Nurun inc. (optimisation du site internet), Twist Inc. (fourniture d'unités « Pre conditioned Air » aux barrières), Unifirst Canada Ltée (vêtements ignifuges et résistants aux arcs électriques), Cofomo inc. (bureau de service TI), Siemens Technologies du bâtiment Ltée (système avertisseur d'incendie).

TRANSPORTEURS

29 TRANSPORTEURS PASSAGERS

9 TRANSPORTEURS CANADIENS

- Air Canada
- Air Creebec
- Air Inuit
- Air Transat
- First Air
- Porter
- Provincial Airlines
- Sunwing Airlines
- WestJet

17 TRANSPORTEURS INTERNATIONAUX

- Aeromexico
- Air Algérie
- Air China
- Air France
- Air St-Pierre
- British Airways
- Copa Airlines
- Corsair
- Cubana de Aviación
- KLM
- Lufthansa
- Qatar
- Royal Air Maroc
- Royal Jordanian
- SATA Internacional
- SWISS
- Turkish Airlines

3 TRANSPORTEURS AMÉRICAINS

- American Airlines (fusionné avec US Airways)
- Delta
- United

20 TRANSPORTEURS TOUT-CARGO

- American Int’l Airways
- Ameristar Jet Charter
- Atlas Air Inc.
- CargoJet
- CargoLux
- Castle Aviation
- Contract Air Cargo
- Dubai Air Wing
- FedEx
- Kalitta Flying Service
- Kelowna Flightcraft
- Martinair
- McNeely Charter Services
- Morningstar Air Express
- Nippon Cargo Airlines
- Nolinor Aviation
- Northern Air Cargo
- Royal Air Freight
- Skylink Express
- UPS

SERVICES
PASSAGERS

130 DESTINATIONS

86 RÉGULIÈRES
44 SAISONNIÈRES

78 DESTINATIONS DANS LE MONDE (EXCLUANT CANADA ET ÉTATS-UNIS)

Régulières (39):
Alger, Algérie
Amman, Jordanie
Amsterdam, Pays-Bas
Beijing, Chine
Bruxelles, Belgique
Camaguey, Cuba
Cancun, Mexique
Casablanca, Maroc
Cayo Coco, Cuba
Cayo Largo, Cuba
Cozumel, Mexique
Doha, Qatar
Fort-de-France, Martinique
Francfort, Allemagne
Freeport, Bahamas
Genève, Suisse
La Havane, Cuba
Holguin, Cuba
Istanbul, Turquie
Londres (Heathrow), Royaume-Uni
Mexico, Mexique
Montego Bay, Jamaïque
Munich, Allemagne
Panama, Panama
Paris (CDG) France
Pointe-à-Pitre, Guadeloupe
Port-au-Prince, Haïti
Puerto Plata, République Dominicaine
Puerto Vallarta, Mexique
Punta Cana, République Dominicaine
Roatan, Honduras
Rome, Italie
Saint-Martin, Antilles néerlandaises
Samana, République Dominicaine
Santa Clara, Cuba
Santiago, Cuba
St-Pierre, St-Pierre-et-Miquelon
Varadero, Cuba
Zurich, Suisse

Été (19):
Athènes, Grèce
Bâle-Mulhouse, Suisse
Barcelone, Espagne
Bordeaux, France
Budapest, Hongrie
Dublin, Irlande
Lisbonne, Portugal
Londres (Gatwick), Royaume-Uni
Lyon, France
Madrid, Espagne
Marseille, France
Nantes, France
Nice, France
Paris (Orly), France
Ponta Delgada, Portugal
Porto, Portugal
Prague, République Tchèque
Toulouse, France
Venise, Italie

Hiver (20):
Acapulco, Mexique
Antigua, Antigua-et-Barbuda
Aruba, Aruba
Bridgetown, Barbade
Cartagena, Colombie
Cienfuegos, Cuba
Huatulco, Mexique
Ixtapa/Zihuatanejo, Mexique
La Romana, République Dominicaine
Liberia, Costa Rica
Los Cabos, Mexique
Managua, Nicaragua
Manzanillo, Cuba
Nassau, Bahamas
Providenciales, Turks et Caïcos
Rio Hato, Panama
Sainte-Lucie, Sainte-Lucie
San Andres Island, Colombie
San José, Costa Rica
Willemstad, Curaçao

• destinations régulières
• destinations saisonnières

28 DESTINATIONS
AU CANADA,
DONT 14 AU QUÉBEC

Régulières (26):
Bagotville, QC
Baie-Comeau, QC
Bathurst, NB
Calgary, AB
Charlottetown, PE
Chibougamau, QC
Edmonton, AB
Fredericton, NB
Halifax, NS
Kuujuaq, QC
Kuujuarapik, QC
La Grande, QC
Moncton, NB
Mont-Joli, QC
Mont-Tremblant, QC
Ottawa, ON
Québec, QC
Rouyn-Noranda, QC
St-Jean, NB
Sept-Îles, QC
St-John's, NL
Toronto (Billy Bishop), ON
Toronto (Pearson), ON
Val-d'Or, QC
Vancouver, BC
Winnipeg, MB

Été (1):
Îles de la Madeleine, QC

Hiver (1):
Puvirnituq, QC

24 DESTINATIONS
AUX ÉTATS-UNIS

Régulières (21):
Atlanta, GA
Boston, MA
Charlotte, NC
Chicago, IL
Dallas/Fort Worth, TX
Déroit, MI
Fort Lauderdale, FL
Hartford, CT
Houston, TX
Las Vegas, NV
Los Angeles, CA
Miami, FL
Minneapolis/St. Paul, MN
Newark, NJ
New York (JFK), NY
New York (LGA), NY
Orlando (International), FL
Philadelphie, PA
San Francisco, CA
Washington (Dulles), DC
Washington (Reagan), DC

Hiver (3):
Fort Myers, FL
Tampa, FL
West Palm Beach, FL

English copies of this report are available from
Public Affairs and Communications
Aéroports de Montréal
800 Leigh-Capreol Place, Suite 1000
Dorval, Québec CANADA H4Y 0A5
Telephone: 514 394-7201
Fax: 514 394-7356
www.admtl.com

